

Regard sur...

Chèvremont



Bulletin n°72

Juin 2009

C.S.P. Piecko
s.a.r.l



ENERGIES RENOUVELABLES

Chaudières : Installation, Entretien et Dépannage

Solaires : Thermique et Photovoltaïque

Pompes à chaleur : Installation

Plomberie et Sanitaire



23 Rue des Magnolias
90160 BESSONCOURT
Tél : 03.84.29.95.70
www.csp-piecko.fr

Campanile
HOTEL RESTAURANT

Buffet à volonté

à partir de:

9,50€

ZAC -Sortie 14 sur A36 90160 Bessoncourt
Tél: 03 84 29 94 42-
Fax: 03 84 29 8384
Belfort@campanile.fr

TROHA-DIL

Portes et fenêtres en direct d'usine

6 Rue de l'Usine
90340 CHEVREMONT
Tél : 09 53 98 93 64
Fax : 09 53 98 93 57



Portes et Fenêtres haut de gamme,
sur mesures, à des prix stupéfiants !!!

Site internet : www.troha-dil.fr
email : contact@troha-dil.fr



LES AMIS DE GEORGES

AUBERGE MUSICALE

Joëlle et Jean Luc NOUGARET
14 Rue du Texas
90340 CHEVREMONT
Tél : 03-84-27-50-55

RESTAURATION CAMPAGNARDE ET TRADITIONNELLE - FRITURE DE CARPES

Ouverture : les mercredis, jeudis, vendredis, samedis
soir et le dimanche midi et soir

PIZZAS A EMPORTER

Les mardis, mercredis et jeudis soir

Jean-Luc Nougaret



MERCI DE
VOTRE SOUTIEN

10 € le CD

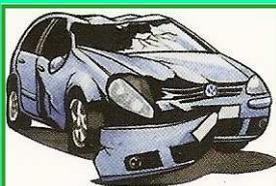
EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LE
LISERON AU PROFIT DES ENFANTS
ATTEINTS DU CANCER EN FRANCHE-COMTE

Les Bouquets du Galant

Toutes créations florales :
Mariages, baptêmes, réceptions, deuils
Grand choix de Fleurs coupées
Plantes vertes et fleuries - Cadeaux

3 Bis, Rue de la Gare 90340 Chèvremont
Tél : 03 84 22 78 29

CASS'AUTOS DARTIER



Pièces détachées
occasion toutes marques

Achat - Vente
de voitures accidentées

Route de Chèvremont 90400 VEZELOIS

Tél : 03 84 56 05 08 - Fax : 03 84 56 08 43

E-mail : cassautodartier@free.fr



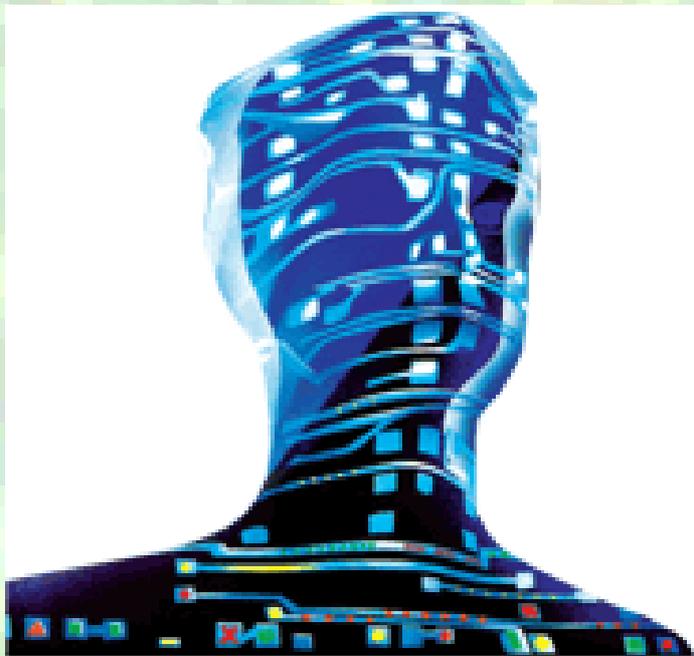
AUBERGE DES LILAS

2 Rue de Bessoncourt
CHEVREMONT
Tél. : 03 84 21 60 10



STEIM INDUSTRIES

ELECTRICITE INDUSTRIELLE



Etude et Réalisation
Automatismes et
courants faibles
Maintenance

12 Rue de la Gare
90340 CHEVREMONT

Tél : 03-84-57-35-70

Fax : 03-84-57-35-71

www.steim-industries.com

Crédit Mutuel

LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr

BELFORT – SUD

Agence de Chèvremont
1 c Rue du Galant

Tel : 0 820 00 08 22

Fax : 03 84 28 21 93

pages

Mot du Maire	7
Informations Mairie	8
Recensement militaire	8
Repas à domicile	8
Inscription sur les listes électorales	8
Papiers d'identité	9
Vos libertés, votre sécurité, parlons-en ensemble	10
La qualité de l'eau	11
La collecte des déchets	12-13
Nuisances	14
L'armée de Terre recrute	15
Conseils municipaux	16-18
Arrêté de Monsieur le Maire	19
Budget Primitif 2009	20-21
Travaux	22
Travaux prévus	23
Etat Civil	24
C.C.A.S.	25
Le Haut débit	25
Portraits	26
Patrimoine	27-29
8 Mai	30
Environnement	31
La Crèche Municipale	32-33
Le Centre Culturel	34-35
Minigolf	36
L'Ecole publique	
Les maisons à l'honneur à l'école maternelle	37
Babaka et la cruche sacrée	38-39
Une année d'EPS avec Sophie	40
La Providence	41
Association Mon Village	
Du plaisir et des jeux	42
Marche Familiale	42
Assemblée Générale	43
On tape les cartes	43
Le coin des Informaticiens	44
Histoire Régionale - L'Art sous toutes ses formes	45-47
Cœur et Racines	48
Vie Economique	49
Elan Musical	50
Autruche Tennis Club	51
Association sportive de Chèvremont	52-53
Pleine forme	54
Une Rose Un Espoir	54
Mot de l'opposition	55
Vie pratique	
Horaires de bus	56
Horaires de trains	57
Le coin de la Rédaction	58

S

O

M

M

A

I

R

E



**Toute l'équipe municipale
et la commission
du bulletin vous souhaitent de**





MOT DU MAIRE

Nous voici à la veille des vacances d'été et, pendant ce premier semestre, vos élus ont bien travaillé.

Tout d'abord, pour la préparation du budget primitif 2009, ils se sont réunis à plusieurs reprises. Ensemble, ils ont décidé que les dépenses seraient réalisées en fonction des recettes sans augmentation des taux d'imposition : sage mesure en ces temps de crise économique.

Malgré cela, le budget de 2009 nous permettra de terminer les travaux de rénovation de la cure. Nous avons aussi prévu d'aménager des places de parking entre ce bâtiment et la Chougalante. Par ailleurs, un projet en gestation depuis plusieurs années sera finalisé au cours de l'été afin d'améliorer la circulation sur cette place et celle de l'Eglise en créant 150 m de voirie nouvelle entre la Chougalante et la rue de la gare pour une circulation à sens unique. Au cours de cette même opération nous aménagerons la cour de l'école maternelle afin que nos plus petits aient un espace de jeux plus vaste.

Gageons qu'en septembre nous puissions prendre possession de la nouvelle crèche, aménagée dans les locaux de l'ancienne cure. Elle sera alors capable d'accueillir 18 enfants dans un lieu qui leur sera entièrement dédié, et qui a été pensé pour leur offrir un confort optimum propice à leur épanouissement.

Nous pourrons également mettre en service les salles associatives tant attendues par bon nombre d'entre nous et ainsi laisser entièrement le rez de jardin de la Chougalante aux élèves de l'école de musique.

Autre projet à réaliser au cours de l'été : le déplacement, au rez de chaussée de l'école publique, de la salle informatique dans un souci de meilleure fonctionnalité. Ce sera aussi l'occasion de renouveler le matériel devenu obsolète. Merci à Mr Denis Heitz pour le travail qu'il accomplit bénévolement. L'actuelle salle libérée sera alors réservée aux activités périscolaires.

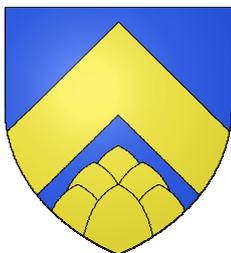
Au plan scolaire, cette fin d'année nous annonce quelques changements importants. A l'école publique, notre directrice de l'école élémentaire, Mme Maillot quitte Chèvremont pour aller à Cravanche. Je la remercie pour ces cinq années passées dans notre école. Elle sera remplacée par Mme Nathalie Bencharab, habitante de Chèvremont, à qui je souhaite la bienvenue au sein de l'école.

Mme Nelly Dubarry, professeur des écoles et ancienne directrice de l'école maternelle fait valoir ses droits à la retraite, après trente-deux années de bons et loyaux services auprès de nos enfants. Je me permets de lui adresser mes plus sincères remerciements pour le travail accompli durant tant d'années et de lui souhaiter une longue retraite auprès de son mari, ses enfants et son petit fils.

Au sein du personnel, Mr Hervé Bertrand est venu prêter main forte aux services techniques en remplacement de Mr Fridblatt, en longue maladie. Mr Olivier Willig remplace, au mini golf, Mr René Wissang qui n'a pas souhaité renouveler le contrat d'avenir dont il bénéficiait avec la commune.

Il me reste à vous souhaiter d'excellentes vacances, avec mes plus cordiales salutations.

Votre Maire,
Pierre LAB



INFORMATIONS MAIRIE



MAIRIE

2 Rue de l'Eglise

Tél : 03-84-21-08-56

Fax : 03-84-21-24-26

www.chevremont.fr

Accueil du public

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 8 h à 12 h
Jeudi de 13 h à 17 h
samedi de 9 h à 12 h

LE RECENSEMENT MILITAIRE



Tous les jeunes gens, **filles ou garçons**, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans le mois où ils atteignent **16 ans** et au plus tard le mois suivant. Cette formalité vous permettra d'obtenir une attestation de recensement nécessaire pour vous présenter à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, etc...). Si vous êtes né(e) en 1993, vous êtes concerné(e).

REPAS A DOMICILE



Les personnes intéressées par des repas à domicile ont la possibilité de se faire livrer.
Un impératif : passer commande auprès de la mairie au minimum 48 h à l'avance (pour le lundi commander le jeudi précédent).
Le prix du repas est de 4,90 €.
Les menus du mois sont disponibles en mairie.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES



Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).
Pour pouvoir voter en 2010, il faut donc s'inscrire avant le 31 décembre 2009 .



PAPIERS D'IDENTITE

Avec les vacances qui approchent, vous êtes nombreux à effectuer de nouvelles demandes de papiers d'identité. Nous vous rappelons les coûts et la validité des documents les plus courants. Vous pouvez également télécharger ces formulaires sur le site de la commune www.chevremont.fr rubrique **Mairie** > **Mairie en ligne** > **Documents administratifs**

NOUVEAUX PASSEPORTS BIOMETRIQUES

Ils sont délivrés depuis le 9 juin 2009. A compter de cette date, et conformément à l'arrêté préfectoral du 25 mai 2009, **la mairie de Chevremont cessera de recevoir les demandes** de passeport.

L'utilisateur pourra déposer sa demande dans la mairie de son choix dans le département et sur l'ensemble du territoire national, pourvu que celle-ci soit équipée d'une station d'enregistrement.

Dans le Territoire de Belfort, seules les communes suivantes sont équipées d'une ou plusieurs stations d'enregistrement : Bavilliers, Beaucourt, Belfort, Danjoutin, Delle, Fontaine, Giromagny, Grandvillars, Offemont, Rougemont-le-Château..



	Timbre fiscal	Validité
Mineur de moins de 15 ans	20 €	5 ans
Mineur de 15 ans et plus	45 €	5 ans
Majeur	89 €	10 ans
Passeport urgent (âge indifférent)	30 €	1 an

Délai d'obtention : 2 à 3 semaines

Gratuité : restent délivrés gratuitement les passeports « aux personnes véritablement indigentes et reconnues hors d'état d'en acquitter le montant » (art 955 du code général des Impôts).



CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

	Coût	Validité
Age indifférent	Gratuite	10 ans

Délai d'obtention : 3 semaines à 1 mois

NB : le demandeur (âge indifférent) doit se présenter personnellement au guichet de la mairie. Le mineur doit être accompagné d'une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère, tuteur).

ATTESTATION D'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE FRANÇAIS POUR LES MINEURS

Délivrée par la mairie de la commune de résidence sous présentation du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Délai d'obtention : aucun, établie sur place.





VOS LIBERTES, VOTRE SECURITE, PARLONS-EN ENSEMBLE

Trois réunions publiques pour parler de la sécurité intérieure ont été organisées dans le Territoire de Belfort à la demande du Ministère de l'Intérieur.

Pour le Nord du département, dont Chèvremont fait partie, une réunion a eu lieu le 6 mai en mairie de Giromagny .

Ce forum était orchestré par la préfecture, sous couvert du Directeur de Cabinet entouré de gendarmes opérant dans différentes fonctions. Les maires et élus du Secteur Nord étaient présents ainsi que quelques personnes.

Deux diaporamas ont été présentés sur les formes de délinquance qui sévissent sur le Territoire de Belfort, appuyés par des courbes statistiques, et sur la sécurité qui, rappelons le, est l'affaire de tous, élus et citoyens.

Les gendarmes dans leurs interventions ont expliqué leur travail ainsi que les actions menées tout au long de l'année pour lutter contre la criminalité et la délinquance sous toutes ses formes.

Tous les sujets ont été abordés lors de cette réunion, de la délinquance à la cybercriminalité en passant par la lutte contre les stupéfiants ou les atteintes à la personne.

Toutes les personnes présentes ont pu s'exprimer librement et des échanges intéressants ont eu lieu entre les forces de l'ordre et le public sans pour autant donner des solutions radicales aux problèmes posés.

Toutefois, les gendarmes et les représentants de la préfecture ont été bien d'accord pour affirmer que la sécurité passe par la solidarité entre citoyens. Ils ont mis aussi l'accent sur le rôle éducatif des parents et sur leurs responsabilités quand leurs enfants mineurs commettent des actes d'incivilités voire de délinquance.

Un fascicule sur les différentes escroqueries est à votre disposition en mairie avec les numéros utiles.

INFO ESCROQUERIES
0811 02 02 17
COÛT D'UN APPEL LOCAL

POUR SIGNALER UN COURRIEL
OU UN SITE INTERNET D'ESCOQUERIES
www.internet-signalement.gouv.fr



Vous pouvez également trouver des informations sur notre site www.chevremont.fr rubrique [Accueil](#) > [Chèvremont en bref](#)

Edith PACAUD



LA QUALITE DE L'EAU

Selon un rapport de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du 10 avril 2009, l'eau distribuée dans les communes adhérentes à la CAB au cours de l'année 2008 est de bonne qualité.

CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DISTRIBUTION

Exploitant	Communauté de l'Agglomération Belfortaine
Ressources	Puits de Petit Croix, puits de Grosne et puits de Boron
Commune d'implantation de la ressource	Petit Croix, Grosne et Boron
Périmètre de protection	DUP 06/02/2006, 26/01/2006, 26/01/2006
Traitement	Petit Croix : reminéralisation et chloration, Grosne : Ultra violet, Boron : chloration
Population de l'unité de distribution	2000

QUALITE BACTERIOLOGIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2008

Nombre d'analyses réalisées en 2008 et représentatives de l'eau distribuée	19
Nombre d'analyses non conforme attestant d'une pollution microbiologique sur l'unité de distribution	0

EVOLUTION DES BILANS BACTERIOLOGIQUES SUR LES DERNIERES ANNEES

Bilans	2006	2007	2008
% d'analyses conformes	100%	100%	100%

LIMITES DE QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2008

Paramètres	Unités	Limite de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la limite de qualité	Maximum
Arsenic	µg/l	10 µg/l	4	0	<2
Bromates	µg/l	10 µg/l	2	0	<10
Cadmium	µg/l	5 µg/l	3	0	<1
HAP	µg/l	0,1 µg/l (somme 4 paramètres)	1	0	<0,04
Nitrates	mg/l	50 mg/l	10	0	20,3
Pesticides	µg/l	0,1 µg/l (par molécules)	4	0	<SD
		0,5 µg/l (total pesticides)	4	0	<SD
Plomb	µg/l	25 µg/l	1	0	<5
THM	µg/l	100 µg/l (somme des 4 paramètres)	2	0	6,5

SD : Seuil de Détection

REFERENCE DE QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2008

Paramètres	Unités	Références	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses non satisfaisantes à la référence de qualité	Moyenne	Maximum
Aluminium	µg/l	200 µg/l	3	0	7	21
Conductivité	µS/ cm à 25°C	200 ≤ ≥1 100	19	1	299	557
Dureté	°F	L'eau ne doit pas être agressive	9	L'eau est agressive	15,2	23,3
pH	Unité pH	[6,5 - 9]	19	0	7,4	8,05
Turbidité	NFU	2 NFU	10	1	0,5	2,5



LA COLLECTE DES DECHETS

ORDURES MENAGERES

Jour de collecte : mercredi

La poubelle doit être sortie la veille au soir sur le domaine public.
Les dépôts en dehors des poubelles ne sont pas ramassés.



ENCOMBRANTS

Jour de collecte : le 2ème mardi de chaque mois

Avant de sortir vos encombrants, il est impératif de prendre rendez-vous au moins 2 jours avant la collecte au

03 84 90 11 71

du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.



Comment présenter ses encombrants

La quantité globale présentée ne doit pas excéder 1m³ par enlèvement et par logement.

Les objets présentés doivent être triés par catégorie : gros électroménager, sommier et matelas, pneus, télévisions, ferraille, bois, autres.

Ces encombrants ne doivent pas présenter de danger (pointes apparentes, parties tranchantes) lors de la manipulation ou durant leur présence sur le domaine public et être placés de manière à ne constituer aucun danger pour les piétons et la circulation automobile.

Après ramassage, le balayage et le nettoyage des débris restent à la charge du déposant.

Précautions d'usage

L'enlèvement des gros objets s'effectue à l'aide d'un camion grue. Il faut donc veiller à l'accès aux encombrants en évitant la présence de véhicules entre eux et la chaussée. De plus, ne déposez pas vos objets collés contre un mur ou une clôture afin que la prise par la grue n'engendre pas de dégâts.



DECHETS VERTS

Vos déchets verts, sans les sacs, sont à déposer en priorité dans les bennes (mises à disposition par la CAB) situées à Vézelois (fort Ordener) ou à Pérouse (parking du cimetière).



Le dépôt de végétaux du village situé à proximité du terrain de football sera fermé à compter du 1er juillet 2009.



COLLECTE SELECTIVE

3 espaces de tri complets sont à votre disposition : places des fêtes, du cimetière, de la gare.

LE VERRE

Le conteneur spécial verre recevra les bocaux, les pots de confiture, de yaourt, les pots bébé, les bouteilles d'huile alimentaire sans les couvercles.

Par contre, les bouts de vitres, de miroirs, de cristal, les ampoules, les néons et tous les produits qui peuvent comporter un risque pour les employés chargés de les manipuler à la main, sont à exclure du tri sélectif.

LE PLASTIQUE

Les bouteilles d'eau en plastique sont à plier ou à compacter. En prenant moins de place, ils contribueront à économiser de l'énergie.

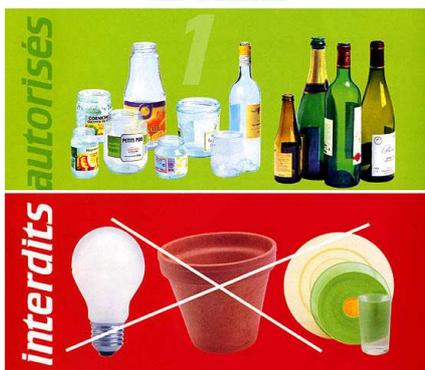
Les bouchons en plastique partent eux aussi dans la poubelle de tri sélectif.

En revanche, les pots de yaourts, de crème fraîche (trop petits et légers), les bouteilles ayant contenu des produits dangereux ou toxiques, les barquettes et les morceaux en polystyrène, les films et sacs plastiques sont à bannir du tri sélectif.

LE PAPIER ET LE CARTON

Tous les papiers et les cartons peuvent être recyclés, sauf les mouchoirs, les couches et les papiers souillés qui doivent finir dans la poubelle ménagère.

LE VERRE



PLASTIQUE - ACIER ALUMINIUM



CARTON - PAPIER BRIQUES ALIMENTAIRES



LES AUTRES DECHETS SONT COLLECTES PAR :

LA DECHETTERIE : les déchets de chantier, sanitaires hors d'usage, produits dangereux (peintures, décapants...), huiles de moteur usagées.

LES PHARMACIES : les médicaments inutilisés avec leur emballage.

LES MAGASINS : les accumulateurs, les batteries incorporées aux téléphones portables, les piles dans des bornes mises à dispositions chez certaines enseignes.

L'électroménager et le multimédia peuvent être repris gratuitement pour l'achat d'un produit de même type.

LES ASSOCIATIONS HUMANITAIRES : Vêtements, chaussures.





NUISANCES

Avec les beaux jours, chacun est heureux de profiter de sa terrasse. Il est donc important de limiter les bruits de voisinage et de respecter les règles afin que nous puissions mieux vivre ensemble .

Quelques petits rappels :

Bricolage et jardinage

Dans les lieux publics en tout genre ou lieux privés accessibles au public ainsi que sur la voie publique,

Sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif, comme :

- les cris, les chants ;
- l'emploi d'appareils de diffusion sonore (sauf les alarmes) ;
- les pétards, artifices et dispositifs bruyants similaires (sauf dérogation).
- les bruits de cyclomoteurs.



Travaux et chantiers professionnels ou personnels

Que ces derniers soient publics ou privés, les bruits sont interdits entre 20 h et 7 h ainsi que les dimanches et jours fériés.

Certains outils sont bruyants : perceuses, raboteuses, scies mécaniques, tronçonneuses, ou tondeuses à gazon... Ils ne peuvent donc être utilisés que :

- les jours ouvrables :
- 8h30-12h et 14h30-19h30 ;
- les samedis et jours fériés : 9h-12h et 15h-19h ;
- Les dimanches, ils sont interdits.

Nous vous rappelons que les haies doivent être taillées au droit de la propriété et ne pas empiéter sur le domaine communal.

Les animaux

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chien(s), doivent impérativement prendre les mesures nécessaires afin :

- d'empêcher leur compagnon de faire du bruit de manière répétée et intempestive,
- d'éviter que leur compagnon ne laisse derrière lui de «petits cadeaux malodorants» un peu partout et ce, surtout sur les propriétés d'autrui.



Les jeunes et le bruit



La municipalité comprend très bien le besoin des jeunes de se rencontrer.

Cependant, leur rassemblement sur la place de la mairie ou devant le centre culturel générant des conflits réguliers avec les riverains, nous les prions vivement de respecter des règles toutes simples de savoir vivre au quotidien pour la tranquillité de tous :

- Ne pas utiliser de klaxons,
- Ne pas laisser tourner inutilement le moteur de leur scooter, moto, automobile,
- Ne pas faire de rodéo sur la place,
- Eviter les cris...

Nous leur rappelons également que l'alcoolisme sur la voie publique est interdit et que le stationnement est prohibé sur le parvis de l'Eglise, monument classé.





L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE

LORSQUE VOUS
VOUS ENGAGEZ,
NOUS NOUS ENGAGEONS



Chaque année, l'Armée de Terre recrute environ 13 000 jeunes, de sans qualification à Bac +5, de 17 ans ½ à 29 ans, et propose des postes dans 400 spécialités.

La durée des contrats varie de 1 à 5 ans et chaque parcours professionnel permet d'évoluer en fonction du mérite, des compétences acquises et de sa motivation. Chacun reçoit une formation militaire et une formation de spécialité.

Des orienteurs se tiennent à la disposition des candidats et de leurs parents pour une information complète et pour répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

Contact

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA)
Hôtel du Gouverneur
Place de l'Arsenal
90016 BELFORT Cedex

Tél : 03 84 98 43 08

Fax : 03 84 98 43 88

Courriel : cirat-belfort@orange.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10 h à 18 h.





Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables :

- en mairie
- sur le site internet www.chevremont.fr à la rubrique [Mairie > Publications > Compte-rendu du conseil municipal](#)

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2009

Renouvellement de la certification de la gestion durable de la forêt communale pour une période de 5 ans pour un montant de 0,055 €/ ha en 2008, soit environ 8,50 € pour 174 ha.

La location du terrain communal (parcelle 268) est accordée à Mr Courbot.

Avenant au marché de travaux de la crèche : Dans le cadre d'une démarche de Développement durable, dont l'objectif est l'amélioration du confort d'été et une diminution de la consommation énergétique du bâtiment, des plus values sont prévues. La commission d'appel d'offres, qui s'est réunie le 26 janvier 2009, a validé l'ensemble des avenants.

Marché à procédure adaptée : Des modifications ont été votées afin de simplifier le Code des Marchés Publics, en particulier pour la procédure à adopter en cas de marché à procédure adaptée. Le Maire propose de nouveaux seuils pour les procédures de consultation MAPA :

- Jusqu'à 20 000 €, il sera demandé des devis à 3 entreprises différentes ;
- De 20 001 € à 90 000 €, il sera demandé des devis à 3 entreprises différentes et il y aura une publicité sur le site internet de la commune ;
- A partir de 90 001 €, il y aura une publicité sur le site internet de la Commune, une publicité sur le BAOMP ou dans un journal d'annonces légales.

Mme Sylvie Péquignot démissionne du conseil municipal en raison de son manque de temps.

Un nouveau mode de facturation pour la restauration scolaire, la garderie et l'étude surveillée : Un courrier sera adressé aux parents leur indiquant le prix du repas facturé à la commune par Médiarest, ceci afin de permettre aux parents des déductions d'Impôts.

Le nouveau lotissement situé sur la rue de Fontenelle prendra la dénomination « Impasse sur la Ville ».

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2009

Compte administratif et compte de gestion pour l'année 2008 : adoptés à l'unanimité

Section de Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Prévisions	Réalisation	Prévisions	Réalisation
1 014 821,00 €	810 044,51 €	1 014 821,00 €	1 114 629,30 €

Soit un résultat excédentaire de 304 584.79 €

Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
Prévisions	Réalisation	Prévisions	Réalisation
988 513,51 €	416 573,80 €	988 513,51 €	333 977,84 €

Compte-tenu du résultat excédentaire reporté de 2007 (262 352,74 €), le résultat de clôture est excédentaire de 179 756.76 €. Le compte de gestion du comptable présente les mêmes résultats.

Affectation du résultat du compte administratif 2008 sur le budget prévisionnel de 2009 adopté à l'unanimité.

Budget primitif : Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 2 018 389,55 € (détails pages consacrées au budget).

Maintien des taux d'imposition : tels qu'ils étaient en 2008

Convention avec l'Etat pour versement anticipé du FCTVA (fond de compensation de la TVA) : permettra le versement en 2009 des attributions du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008.

Convention de passage pour les sentiers pédestres du Bassin de la Bourbeuse : La communauté de Communes du Bassin de la Bourbeuse a confié à l'Office National des Forêts le soin de créer un réseau d'itinéraires pédestres. Ce réseau traversant notre commune, il nous est proposé une convention de passage.

Programme des travaux ONF 2009 concernant des travaux à réaliser en forêt communale sur les parcelles 6-10-11-26-27-28-29. Le montant du devis s'élève à la somme de 14 489,79 € dont 13 535,65 € en investissement et 954,14 € en fonctionnement.

Indemnités pour le gardiennage de l'église pour 2009 : Le montant qui sera alloué au prêtre qui officie à Chèvremont sera de 118,02 €.

Participation pour Voies et Réseaux : Le décret n°2007-1280 du 28 août relatif à la consistance des ouvrages de branchement et d'extension des raccordements aux réseaux publics d'électricité explique les notions de branchement et d'extension.

Remplacement d'un membre du CCAS : Mr Alain Lebaill remplacera Mme Péquignot.

Convention avec l'Association Mon Village : pour la mise à disposition de la salle informatique, la commune demande une participation de 50 € par mois.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2009

Renouvellement de la convention de médecine préventive : Des explications sur le paiement actuel forfaitaire seront demandées à l'Association « Agir Ensemble pour notre Santé ».

Renouvellement de la convention d'adhésion au service informatique mutualisé du SIAGEP pour une nouvelle période de 3 ans.

Motion de la FNOCOR pour le maintien des missions de l'ONF : La commune lui apportera son soutien.

Vente du local accueillant actuellement la crèche : Madame FURIC Maryvonne, qui s'était portée acquéreur, revient sur sa proposition à 138 000 € et demande une nouvelle estimation des domaines en raison de la chute des prix de l'immobilier. La nouvelle estimation en date du 3 avril 2009 est identique à la précédente (120 000 € plus ou moins 15%). Si l'acquéreur renonce à sa proposition, une nouvelle publicité pour la vente de ce local sera faite. Le seul critère de choix sera une activité de journée.

Marché de travaux pour le contournement de la place de l'Eglise : Une délégation est donnée au Maire pour signer les marchés à procédure adaptée. Compte tenu du montant du marché, cette procédure est la plus intéressante pour des raisons de rapidité et permettrait à la CAO de se réunir début juillet pour un début des travaux fin juillet.

Renouvellement contrat d'avenir : Monsieur René Wissang ayant refusé son renouvellement, M. Olivier Willig le remplacera du 10 juin au 30 septembre (26 heures par semaine). Le minigolf sera fermé du 4 au 12 août.

Recrutement de Monsieur Hervé Bertrand en contrat d'accompagnement dans l'emploi pour une durée de 6 mois (remplacement d'un agent en congé de maladie).

Désignation d'un conseiller délégué à l'information et à la communication : Mme Linda Marchal assurera cette fonction sans indemnités.

Déchetterie : L'ensemble des habitants doit déposer ses déchets verts dans les bennes de Pérouse et de Vézelois à partir du 1er juillet 2009, date de la fermeture définitive de la décharge.

Marché : Un premier marché sera organisé les 12 et 13 septembre 2009 sur le thème de la choucroute.

Arrêté du Maire concernant l'interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique : cette mesure a été prise en raison :

- de l'alcoolisme chez les jeunes devenu un problème de société (nombreuses bouteilles d'alcool retrouvées vides devant l'école et le centre culturel) ;
- des impacts de tir à plomb sur les portes du centre culturel, sur une vitre neuve de la crèche ;
- des véhicules à moteur stationnés sous le porche de l'Eglise ;
- des graffitis régulièrement retrouvés sur les façades de l'école, du centre culturel, de l'église ;
- de la détérioration de la plaque commémorative du Monument aux Morts ;
- des dégradations des grillages autour du terrain de sport, du terrain de tennis ;
- de la destruction de la table de ping-pong (pied en béton armé cassé) ;
- des dégâts sur les abris bus...

ARRETE DE MONSIEUR LE MAIRE

INTERDISANT LA CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE

Nous, Maire de la Commune de Chèvremont,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et L 2212.2,

Vu les dispositions du Code de la Santé Publique,

Vu le règlement sanitaire départemental et notamment l'article relatif aux mesures générales de propreté et de salubrité,

Considérant l'augmentation du ramassage de verres brisés, plastiques et de cannettes d'aluminium dans certains endroits de la commune notamment dans certains lieux ouverts aux enfants,

Considérant le danger que constituent ces détritrus pour la sécurité des piétons et des enfants,

Considérant que la consommation de boissons alcoolisées sur la voie publique donne lieu à des désordres et met en cause la sécurité et la santé, notamment des mineurs,

Considérant que ces désordres constituent une menace pour la tranquillité publique,

Considérant les doléances des riverains,

Considérant les interventions effectuées par les services de la gendarmerie pour ces motifs,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire les mesures portant réglementation sur la consommation de boissons alcoolisées,

Considérant qu'il y a lieu de prévenir ces désordres et d'empêcher que ces infractions soient commises sous l'emprise de boissons alcoolisées sur le domaine public,

ARRÊTONS

Article 1 : La consommation de boissons alcoolisées est interdite sur l'ensemble des voies publiques et dans les espaces donnant accès aux voies publiques, ainsi que sur l'ensemble des places, parcs et jardins publics de la commune, en dehors des terrasses de cafés et de restaurant et tous établissements dûment autorisés.

Article 2 : Des dérogations pourront être accordées lors de manifestations locales, culturelles, folkloriques ou autres, l'organisateur de la manifestation devant obligatoirement présenter une demande écrite au Maire en indiquant le périmètre de la fête et des lieux de vente des boissons alcoolisées.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et les contrevenants poursuivis par la Loi.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié par voie d'affichage conformément à l'article L. 2122-29 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 5 : Monsieur le Maire et Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Belfort, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

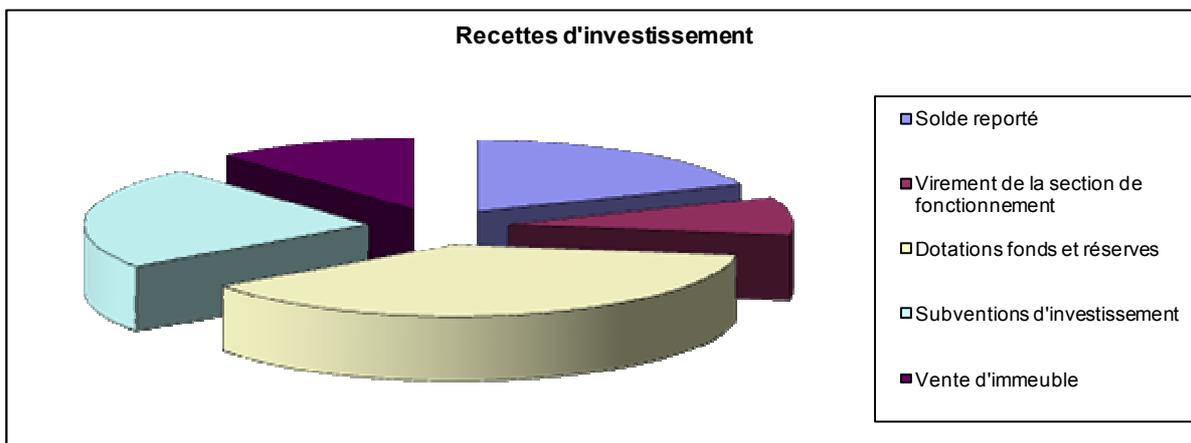
A Chèvremont le 19 mai 2009



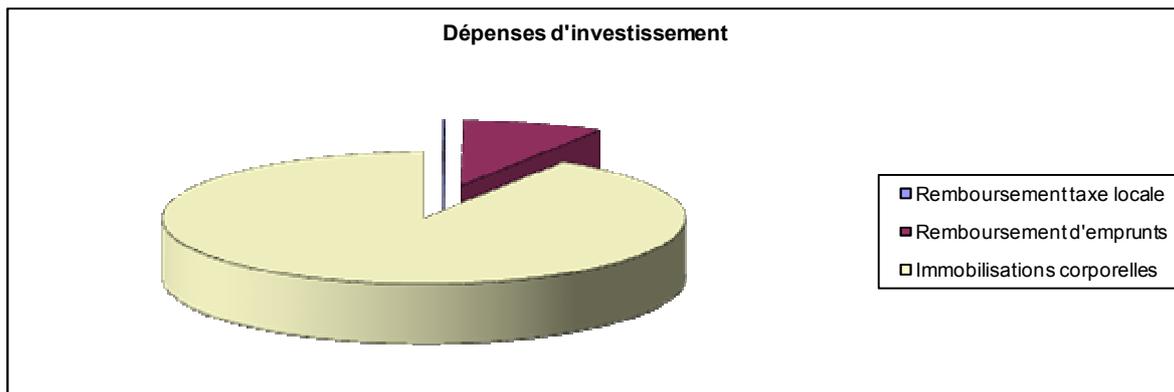
BUDGET PRIMITIF 2009

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	
Solde reporté	179 756,76 €
Virement de la section de fonctionnement	83 000,00 €
Dotations fonds et réserves	360 610,35 €
Subventions d'investissement	223 372,31 €
Vente d'immeuble	110 000,00 €
Total	956 739,42 €

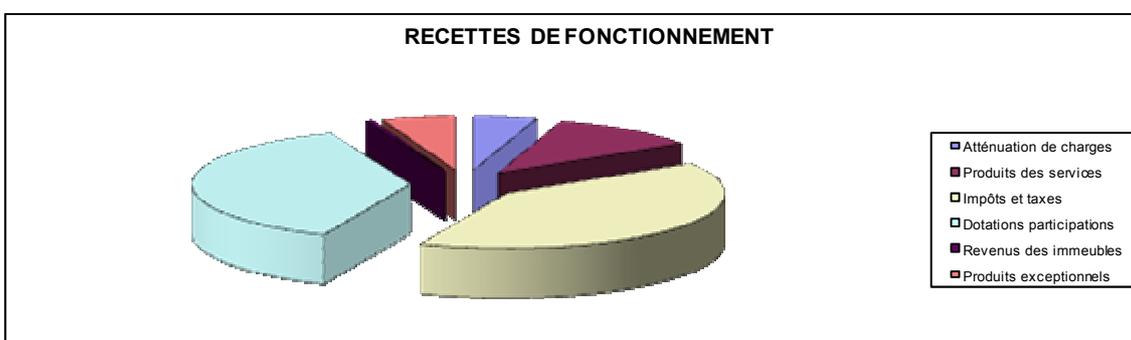


DEPENSES	
Remboursement taxe locale	1 572,00 €
Remboursement d'emprunts	84 014,54 €
Immobilisations corporelles	871 153,18 €
Total	956 739,72 €

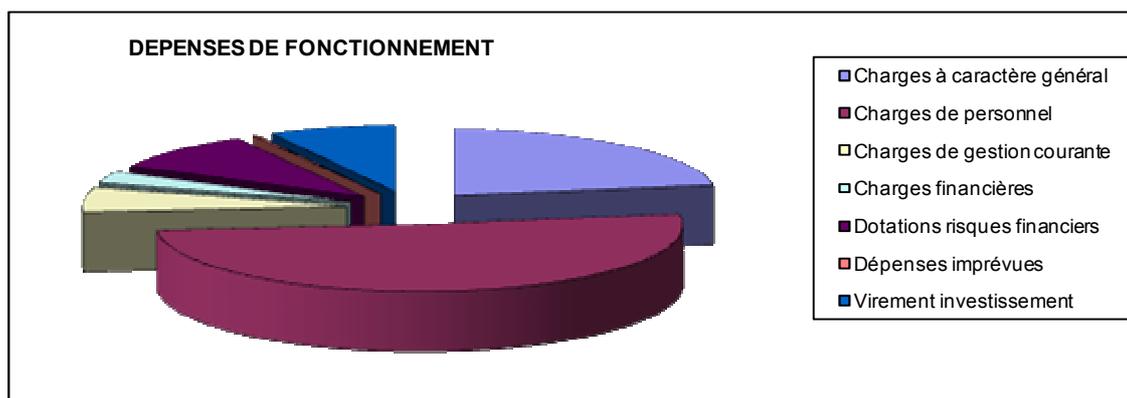


SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	
Atténuation de charges	50 000,00 €
Produits des services	118 700,00 €
Impôts et taxes	431 090,00 €
Dotations participations	398 272,00 €
Revenus des immeubles	5 000,00 €
Produits exceptionnels	58 587,83 €
Total	1 061 649,83 €



DEPENSES	
Charges à caractère général	237 977,60 €
Charges de personnel	543 920,00 €
Charges de gestion courante	64 065,00 €
Charges financières	30 318,61 €
Dotations risques financiers	100 000,00 €
Dépenses imprévues	2 368,62 €
Virement investissement	83 000,00 €
Total	1 061 649,83 €





LA NOUVELLE CRECHE



Les travaux de la Crèche se poursuivent.

Les travaux de mise hors d'eau hors d'air sont achevés.

Les cloisons en plâtre sont terminées au rez-de-chaussée, elles sont en cours à l'étage.

Les électriciens interviennent à la suite des plaquistes.

PROJET D'AMENAGEMENT AUTOUR DE LA CRECHE

En raison de la création de la crèche et de la maison des Associations, Place de l'Eglise, la circulation de la zone en cul de sac sera rendue très difficile.

Un nouvel aménagement est donc prévu qui prendra en compte une nouvelle circulation en sens unique via le parking et un passage en shunt pour les camions pompiers. La voie créée sera raccordée à la rue de la Gare.

Un muret de soutènement sera mis en place devant la crèche.

Le secteur sera sécurisé par la mise en place de nouvelles clôtures de part et d'autre de la voie.

Un éclairage public sera mis en place.

Un réseau d'assainissement sera tiré pour reprendre les grilles de la surface ainsi créée.

La voie sera constituée d'une structure pour résister aux charges de poids lourds et les trottoirs seront réalisés de part et d'autre de la voie.

Le revêtement de parking et la voie de contournement seront repris en une phase.



Alain LEBAIL,
Adjoint chargé des travaux



TRAVAUX PREVUS

PARKING ET VOIE DE CONTOURNEMENT

Le projet de contournement est en phase de consultation

Il permettra aux personnes venant de la Place de l'Eglise de sortir sur la rue de la Gare sans devoir croiser ceux arrivant.

Un sens unique de circulation sera instauré.

Le nombre de places de parking passera de 19 places (dont certaines non formalisées) à 24 places.

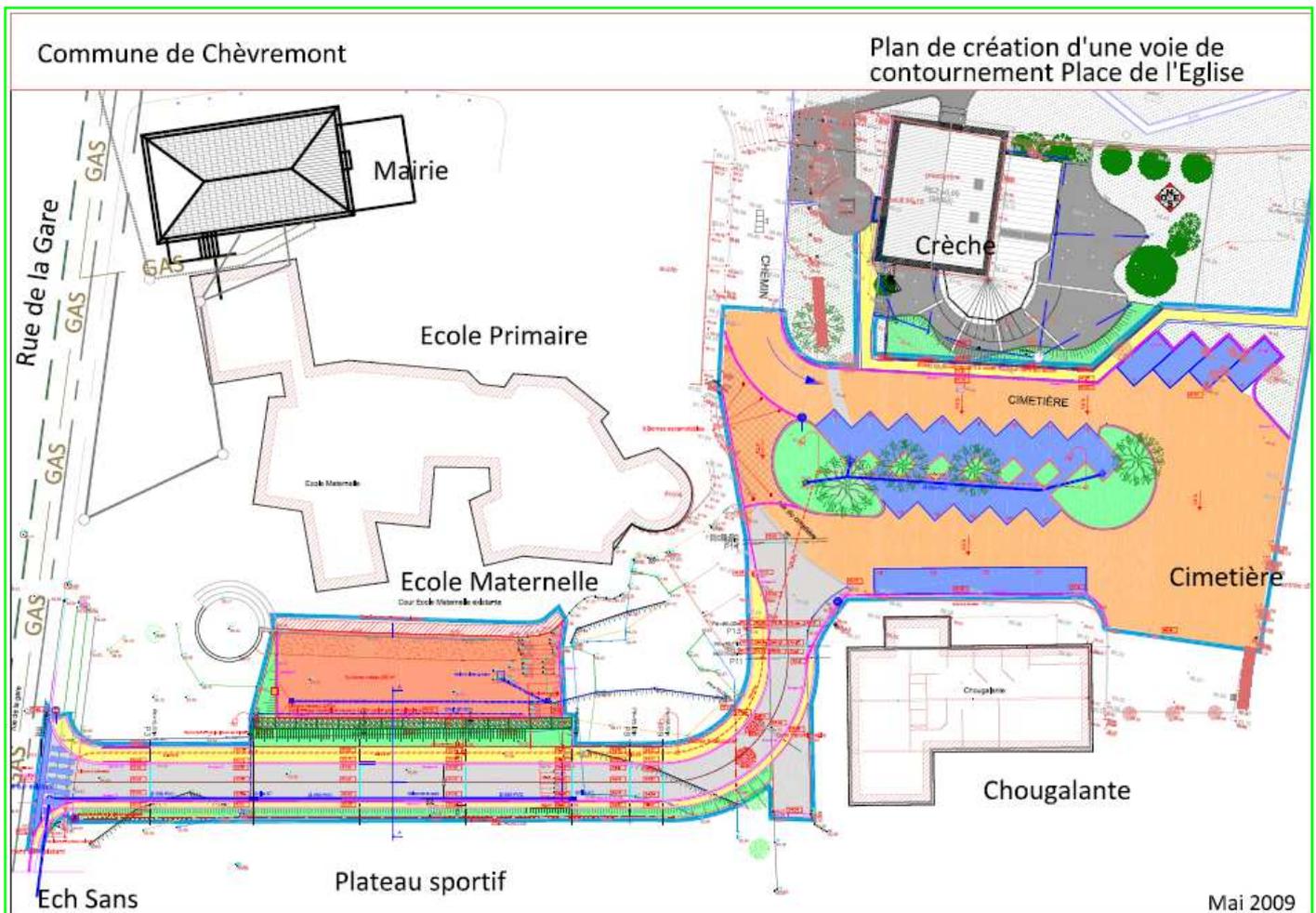
L'entrée de l'école sera protégée par des bornes qui seront escamotables uniquement par les véhicules pompiers. Aucun véhicule ne croisera le chemin piéton des enfants.

Les travaux permettront aussi de repositionner les containers entre le cimetière et la Chougalante et ainsi libérer un espace de jeux pour les enfants entre la future crèche et le cimetière.

Suite aux demandes des Maîtresses de l'Ecole Maternelle, nous profitons de ce projet pour réaliser l'extension de la cour de l'Ecole Maternelle qui va doubler de surface.

Les abords du plateau sportif et de l'école seront sécurisés par des clôtures en panneaux rigides.

Les travaux seront réalisés cet été, pour éviter au maximum les nuisances.



Alain LEBAIL,
Adjoint chargé des travaux



ETAT CIVIL

NAISSANCES



- le 9 mars 2009 Marilou de Alain PILI et Laetitia BAILLY,
9 Impasse du Grivé
- le 6 avril 2009 Arthur de Emeric MORELLI et Hélène GARRET,
18 Rue des Jardins d'Honorine
- le 10 avril 2009 Emma de Thierry RITTER et Delphine HOTTIN,
11 Impasse Sur la Ville
- le 15 avril 2009 Gaëtane de Patrick DACHER et Stéphanie LARCHER,
15 Impasse des Trois Chênes
- le 20 avril 2009 Manon de Sylvain RIOS et Carole DARGENT,
30 Rue de Pérouse
- le 22 avril 2009 Lucas de Philippe MARCHAL et Stéphanie MONNIER,
10 Rue de la Gare.
- le 26 avril 2009 Enzo de Jean DESPOIRRE et Gwendoline LIEVRE,
3 Rue du Texas.



DECES

- | | |
|-------------------------|-------------------|
| Adi DA RIVA (82 ans) | le 5 janvier 2009 |
| André HUSSON (89 ans) | le 6 janvier 2009 |
| Claude CARTIER (80 ans) | le 13 mars 2009. |

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Initialement , le Centre Communal d'Action Sociale avait prévu d'organiser un goûter à l'occasion de la Fête des mères, et d'honorer les mamans de 70 ans et plus.

Devant l'ampleur prise par la crise financière et les pertes d'emplois, le C.C.A.S a été ces temps-ci très sollicité pour venir en aide ponctuellement à certaines familles.

De ce fait, la Commission a décidé de surseoir à ce moment festif pour favoriser ses actions auprès de personnes en difficultés qui, nous le craignons peuvent devenir de réelles urgences.

Néanmoins, nous avons tous eu une pensée pour les mères et grands-mères de notre village.

Edith PACAUD



LE HAUT DÉBIT

MAUVAISES NOUVELLES

Le premier semestre touchant bientôt à sa fin, vous êtes nombreux à nous questionner sur l'avancement des travaux de la boucle locale haut débit.

La commune, qui n'a de cesse de demander des nouvelles sur ces travaux et qui était informée qu'une réunion du comité de suivi avait lieu le 5 juin, a contacté le Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine (SMAU) chargé du dossier pour en savoir un peu plus.

Selon un nouveau planning, l'échéance est reportée à janvier ou février 2010 !

Un courrier devrait nous être adressé à la suite de la réunion du comité syndical prévue le 27 juin 2009.

Chèvremont devrait, quant à lui, bénéficier surtout d'une couverture hertzienne par Wimax.

Si vous souhaitez d'autres informations ou exprimer votre mécontentement, nous vous invitons à contacter le Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine au 03 81 91 32 41.

Linda MARCHAL



ORTRAITS

PERSONNEL MUNICIPAL

Vous avez sûrement remarqué qu'une nouvelle recrue est venue agrandir les rang de nos employés municipaux ?

Depuis le 1er janvier 2009, à la suite de la fin du contrat de Madame Céline Peltier, c'est le sourire d'Aurore Demeusy qui vous accueille désormais au secrétariat de mairie.

Cette sympathique secrétaire nous vient de la Commune de Danjoutin où elle travaillait à mi-temps comme adjoint administratif.

Elle effectue désormais un temps plein au sein de notre Mairie.

Nous lui souhaitons la bienvenue et nous espérons que ce poste lui apportera entière satisfaction.

Linda MARCHAL



LA DOYENNE DES CHEVREMONTOIS

D'une grande gentillesse, aimant accueillir et toujours prête à rendre service, Marie Louise GEHENDEZ est aujourd'hui la doyenne des Chèvremontois.



Marie-Louise est née le 27 mars 1917 à Chèvremont et est le quatrième enfant de la famille.

Son frère Marcel (abbé) décède en 1938, sa sœur Marie-Thérèse en 1992, et son frère Armand (agriculteur) en 1996.

Elle fréquente le pensionnat de Chèvremont jusqu'au certificat d'études puis travaille ensuite dans la ferme familiale.

Pendant la guerre 1939-1945, elle connaît des moments difficiles. Sa maison est en partie occupée par des soldats allemands (voir bulletin n°60 dans lequel on découvre ce qu'elle a vécu pendant la deuxième guerre mondiale).

Ayant appris l'orgue avec sa sœur Gabrielle du pensionnat, elle joue avec talent au cours des offices pendant trente ans.

A Chèvremont, Marie-Louise fait partie du club des anciens où son rire est communicatif.

Jusqu'au 31 janvier 2008, date de son hospitalisation, cette adorable dame, d'une mémoire remarquable, est restée autonome et pleine de vitalité. Sa Citroën 2 CV est connue de tous les villageois !

Depuis le 1er mars 2008, elle réside dans une famille d'accueil à Bavilliers.

Qu'elle soit assurée de toute l'amitié des Chèvremontois.

Roger THEVAUX et Marcelle GEHENDEZ



PATRIMOINE

Connaissez vous le point commun entre :

- Le marché Fréry de Belfort ,
- L'assainissement de Belfort ,
- Le quartier Carnot de Belfort ,
- Le Monument aux Morts de Chèvremont ?



EUGENE LUX

Eugène Lux naît en 1864 à Mulhouse. Il fait ses études au lycée de Belfort.

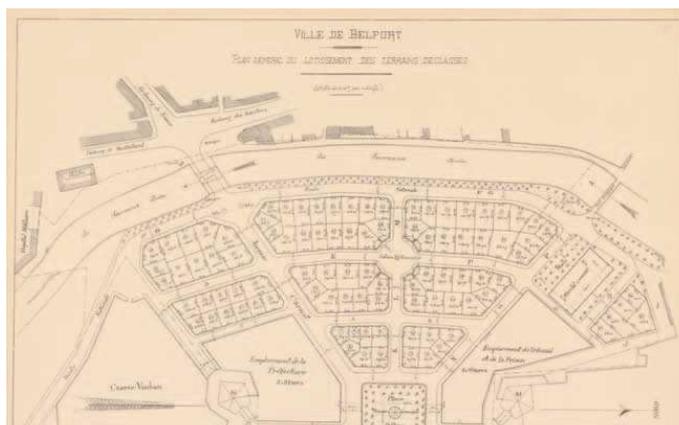
En 1892, il est nommé architecte municipal de Belfort et architecte départemental en 1910.

Il décède en 1952.

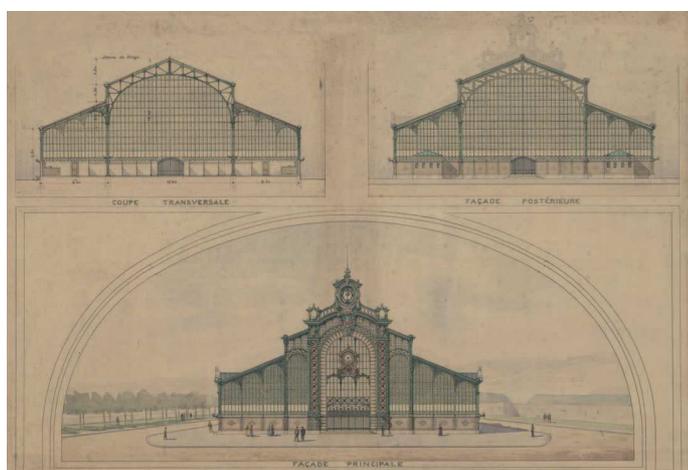
Il est à l'origine de grands projets architecturaux sur Belfort :

Il crée le premier plan (en 1898) pour l'évacuation des eaux usées de la ville de Belfort avec 4 axes principaux.

En 1900, il dresse les plans qui permettront de désenclaver la vieille ville. Il conçoit un plan en éventail qui s'étend de la vieille ville à la Savoureuse.



Plan conçu par Eugène Lux, 1900, AMB, 1 N 25



Elévations des façades, [1904], AMB, 1 M 11.

En 1903, il est chargé par la municipalité du projet du marché couvert Fréry.

Il fait équipe en 1904 avec l'entreprise Schwartz et Meurer, constructeur des grilles du Grand Palais et des Serres Monumentales de Paris. Ce marché, de 60 m de long, 30 m de large et de 17,30 m de haut est de construction métallique, très à la mode en cette fin de siècle. Il est inscrit à « l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques » depuis 1983.

Il conçoit entre autres le Monument aux Morts de Chèvremont.



LE MONUMENT AUX MORTS

Après la première guerre mondiale, terriblement meurtrière, de nombreux monuments aux morts sont érigés pour commémorer et honorer les personnes victimes de la guerre.

Celui de Chèvremont est un Cénotaphe (du grec Kenotaphion : tombe vide).

Il est l'œuvre d'Eugène Lux.

HISTOIRE

Lors d'une délibération du 23 novembre 1918, le maire de l'époque, Mr Emile Devantoy et son conseil municipal décident d'élever un monument commémoratif afin de rendre hommage aux enfants de la commune tombés au champ d'honneur.

En novembre 1919, le projet dressé par Eugène Lux, architecte départemental, est retenu et la construction est confiée à Eugène Trant, sculpteur.

En mai 1920, le maire et son équipe décident de placer le monument à la croisée des routes formant une patte d'oie de Chèvremont à Petit Croix et de Belfort à Chèvremont (chemins d'intérêt commun n°28 et n°29).

Cette patte d'oie étant insuffisante pour laisser assez d'espace à la circulation, Mr Sandoz, qui tient la boulangerie en face, offre gracieusement le terrain nécessaire (50 m2). L'élargissement est exécuté par la commune suivant le plan dressé par Mr Lux.



Le monument sera protégé et entouré par une grille en fer forgé et posé sur un socle en pierre dure.

COÛT

Le devis estimatif de l'architecte (en novembre 1919) s'élevait à 15 520 Frs à savoir :

- 6 551.00 Frs pour le monument
- 7 227.75 Frs pour l'entourage et la grille
- 1 741.25 Frs pour les honoraires et les imprévus

La séance du conseil municipal du 12 mars 1921 nous informe que la facture du monument s'élève à 17 000 € Frs, celle du 16 janvier 1922 que les frais de transport du monument de Belfort à Chèvremont sont de 580 Frs.

DESCRIPTION

Il est exécuté en grès rouge des Vosges et se compose d'une colonne à base quadrangulaire reposant sur un socle.

Il est surmonté d'un casque de poilu. Il est couronné de chêne (signe de force et de vie) et de laurier (symbole de récompense des vainqueurs).

Sur la base principale est placé un cartouche avec l'inscription « Pour le droit et l'humanité ».

Sur la colonne nous pouvons lire « La commune de Chèvremont à ses enfants morts pour la patrie ».

Sur le couronnement de la partie supérieure sont inscrits les millésimes de la Grande Guerre.



En haut et en bas la colonne est entourée d'un bandeau de feuillages.

Les angles de la colonne sont ornés de longues branches de laurier.

Une croix de guerre est placée au dessous des inscriptions.

Sur les faces latérales sont gravés les noms des personnes mortes pour la patrie.



12 JUILLET 1921
INAUGURATION



27 AVRIL 2002 : INAUGURATION DU
DEPLACEMENT DU MONUMENT

Son déplacement et sa réimplantation ont constitué des travaux importants et délicats. Ils ont démarré fin août 2001. Le monument a été démonté pierre par pierre et ces dernières ont subi un nettoyage.



Sources

Registres des délibérations du conseil municipal
Archives municipales et départementales de Belfort

Linda MARCHAL



C'est sous un beau soleil qu'a eu lieu, à 11 h 15, la traditionnelle cérémonie commémorative du 8 mai 1945, en présence de nombreux Chèvremontois.

Monsieur le Président des Anciens Combattants, Jean Guigon, a rappelé que 64 ans nous séparaient du 8 mai 1945, moment déterminant qui mettait un terme à la guerre en Europe et annonçait la fin proche de la Seconde Guerre Mondiale.

Pendant ces 64 années, l'Union Française des Associations de Combattants et des Victimes de Guerre n'a eu de cesse d'appeler à la vigilance pour que nous ne revivions plus jamais les horreurs de cette période sombre.

De nos jours, malheureusement, la guerre est loin d'être éradiquée et se déroule dans d'autres continents. Elle nous alarme et est dangereuse pour l'avenir de l'humanité.

Nous devons, tous ensemble, agir pour construire une ère de paix et de fraternité.

Monsieur le Maire, Pierre Lab, a lu le message de Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat à la Défense. Cette journée nationale rappelle la victoire du camp Allié contre le nazisme et évoque ainsi la victoire des valeurs de la civilisation contre la barbarie et le triomphe de la démocratie sur le totalitarisme nazi.

De l'horreur de la guerre est né aussi un espoir : celui d'un monde de coopération et de paix entre les peuples. La création des Nations Unies et la construction européenne

concrétisent cette promesse.

La journée du 8 mai nous rappelle que la mémoire de ces événements doit vivre et être transmise aux générations futures. Elle nous donne l'occasion d'honorer le courage, les engagements et les sacrifices des témoins, anciens résistants, déportés ou anciens combattants.



Après avoir ravivé la flamme du souvenir, ils ont procédé au traditionnel appel aux morts et au dépôt des gerbes.

Les musiciens de l'école de musique ont animé avec leur savoir-faire habituel cette cérémonie.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a ensuite été servi à la Chougalante.

Linda MARCHAL



ENVIRONNEMENT

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Samedi 16 mai, le soleil était au rendez-vous avec les seize volontaires accompagnés de sept élus pour participer au ramassage des encombrants dans les rues de Chèvremont.

En 2 heures de temps, pas moins d'une vingtaine de sacs de 50 litres ont été ramassés : principalement des bouteilles, paquets de cigarettes, mégots, papiers, emballages en tous genres...



A l'issue de ce travail, une collation a été offerte à chaque participant sur la place de la mairie. Bien entendu avant de repartir chacun a pris soin de jeter son gobelet à la poubelle !!!

Encore merci aux participants et rendez-vous au printemps prochain.

Didier FRICKER



FLEURISSEMENT

Pour la deuxième année consécutive, nous avons travaillé avec les Etablissements Pancher pour le fleurissement du village.

La municipalité a acheté environ deux mille cinq cents plants de toutes sortes.

La famille Pancher s'est chargée de les planter gratuitement dans les massifs de Chèvremont préalablement préparés par nos employés municipaux.

Nous leur adressons nos plus sincères remerciements.

Merci aussi aux personnes qui ont spontanément entretenu les massifs communaux à proximité de leur propriété.

Pierre LAB





CRÈCHE MUNICIPALE

MULTI-ACCUEIL « LES PETITS GALANTS »

1 A Carrefour du Galant
90340 CHEVREMONT
Tél : 03-84-21-77-84



Un espace petite enfance pour un accueil régulier ou occasionnel de vos enfants de 3 mois à 4 ans révolus.

PARENTS OU FUTURS PARENTS

Vous recherchez un mode de garde pendant votre temps de travail, votre temps de loisirs ou pour préparer l'enfant à la collectivité en vue de son entrée à l'école : plusieurs formules s'offrent à vous.

En fonction de vos besoins, vous choisissez un accueil régulier, planifié sous contrat (la place de l'enfant est réservée à l'année) ou un accueil occasionnel (dans ce cas nécessité de s'assurer de la disponibilité de la place).

L'enfant peut être accueilli à plein temps ou à temps partiel.

Si vous souhaitez visiter la structure, vous informer sur son fonctionnement, les formules d'accueil proposées, rencontrer le personnel, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous proposons, sans engagement d'inscription de votre part, de venir passer un moment de jeux et de découverte de la structure avec votre enfant (accueil sur RDV gratuit et sans séparation avec l'enfant).

Accueil crèche en journée
avec ou sans repas
entre 7 h 30 et 17 h 45

Accueil Halte-garderie
en 1/2 journée
de 8 h 15 à 11 h 15
ou de 13 h 30 à 17 h

CAPACITE D'ACCUEIL

12 places : 9 en crèche + 3 en halte-garderie

Les places sont attribuées prioritairement aux enfants non scolarisés de Chèvremont.

L'accueil des scolaires est possible sur les mercredis et vacances scolaires en fonction des places vacantes.

L'ENCADREMENT

Il est assuré par 4 agents diplômés :

- Corinne Exbrayat (éducatrice de jeunes enfants, responsable)
- Dianne Vojnovic (puéricultrice, adjointe)
- Marie-Noëlle Labreuche (auxiliaire de puériculture)
- Martine Morey (CAP petite enfance)

L'équipe a pour objectif de permettre à votre enfant d'évoluer à son rythme, de respecter sa personnalité et son développement, le tout à travers un maternage attentif et des activités variées (jeux de langage, psychomoteurs, d'éveil, bricolage, comptines, histoires ...)



Aux «Petits Galants», tout au long de l'année on chante , on danse, on se déguise, on partage des moments de fête et de jeux avec les copains.

Une expérience de vie en groupe qui prépare l'enfant à l'entrée à l'école en lui donnant l'occasion de jouer et d'évoluer avec des enfants de son âge.

Respecter le rythme et la personnalité de chacun est le principal objectif de l'équipe d'encadrement : être à l'écoute des parents et des besoins des enfants.



OU ET QUAND S'INSCRIRE ?

Les inscriptions s'effectuent tout au long de l'année auprès de la responsable ou de son adjointe, de préférence en prenant rendez-vous.

Il est conseillé de faire une demande de place crèche dès les premiers mois de grossesse ou plusieurs mois avant la date d'accueil souhaitée.

L'attribution d'une place peut être immédiate (si une place est libre), en cours d'année (si désistement) sinon dès septembre et ce jusqu'en août de l'année suivante. L'enfant peut être accueilli jusqu'à son départ pour l'école même s'il a plus de 3 ans.

FERMETURES ETE 2009

- le lundi 13 juillet 2009
- du 27 juillet au 14 août 2009

Corinne EXBRAYAT



CENTRE CULTUREL

LES ACTIVITES AU CENTRE DE LOISIRS EN 2008/2009

Le Centre de Loisirs de Chèvremont est ouvert toute l'année

- Le mercredi toute la journée avec repas,
- la première semaine des petites vacances scolaires,
- le mois de Juillet.

Pensez à vous inscrire à la mairie ou au Centre Culturel !

Pour tous renseignements, contacter Marie-Paule CANAL au 06.81.35.79.04.

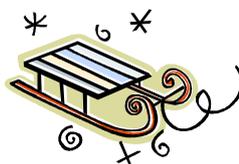


VACANCES D'AUTOMNE

Nous avons accueilli 18 enfants de 4 à 12 ans. Ils ont voyagé au pays des monstres et des sorcières. La confection de citrouilles magiques, de chapeaux, de masques, de mini Frankenstein et encore bien d'autres bizarreries a enchanté nos apprentis sorciers. Un grand festin les a réunis autour d'un énorme gratin de citrouilles qu'ils ont confectionné eux-mêmes.

VACANCES DE FÉVRIER avec comme thème de la semaine « Tous Artistes »

Les enfants ont découvert l'art du spectacle d'inspiration chinoise. La représentation théâtrale du vendredi après-midi a permis aux enfants d'exprimer leurs dons de comédiens pour le plus grand plaisir de leurs parents. Les activités sportives étaient aussi au rendez-vous : ping-pong, volley boudouche et une inoubliable journée de luge au Markstein.



LE SKI AU MARKSTEIN

Une quinzaine d'enfants de Chèvremont sont partis skier sur les pistes du Markstein : pour certains, stage de découverte, pour d'autres, stage de perfectionnement. Tous ont goûté aux joies de la neige et des descentes grisantes des skieurs à la recherche de sensations, évidemment sous haute protection !



VACANCES D'AVRIL

En collaboration avec Solidarité Laïque et les Francas nous avons participé à « Mille lectures pour l'alphabétisation ». Le centre de loisirs de Chèvremont a accueilli le jeudi 23 avril, une cinquantaine d'enfants venus de « La souris verte » de Delle, de « Bartholdi », tous des centres Francas. Le matin, ils sont partis à la découverte des livres avec une visite de la bibliothèque Municipale, et ont présenté en fin de matinée un livre qu'ils avaient choisi. Présentation sous forme de dessin pour certains et pour d'autres le théâtre a été leur moyen d'expression. Après le repas de midi, les enfants ont écouté le début d'une histoire mais, l'auteur avait oublié la fin !!! Donc tous nos enfants sont devenus des auteurs en herbes.

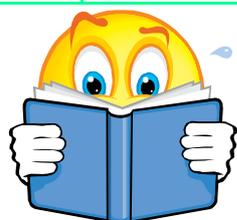
Les enfants ont été regroupés par 10 petits et grands mélangés. Ils ont parcouru en autonomie les différents ateliers qui leur ont permis de construire chacun une histoire. Chaque histoire a fait l'objet d'un recueil que les enfants vont recevoir chez eux.

Pour nos petits chèvremontois la fabrication de tableaux en mosaïque et de marionnettes a révélé leur côté artistique. Nos sportifs n'ont pas été oubliés, les après-midis ont été réservés aux jeux sportifs. La semaine s'est achevée par une journée à la maison de l'environnement avec une visite de l'exposition « Jeux, biodiversité et humanité » et une participation très active aux jeux de coopération.

Marie-Paule CANAL

PROGRAMME DES VACANCES DE JUILLET 2009

SEMAINE	THEME	SORTIE PREVUE
Du 6 au 10	Musique et Spectacle	piscine d'Etueffont
Du 13 au 17 (fermé le 14)	L'art décoratif et Gourmand : temps interculturel de découvertes	rencontre inter-centres
Du 20 au 24	Projet scientifique	le vaisseau à Strasbourg
Du 27 au 30	Découverte nature <u>Une première pour Chèvremont</u> Un mini-camp de 3 jours et 2 nuits est proposé pendant cette dernière semaine. Lieu : « La roche du trésor » à Pierrefontaine les Varans.	



BIBLIOTHEQUE



HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI de 16 h à 19 h
MERCREDI de 14 h à 15 h

HORAIRES D'ETE

OUVERT tous les mercredis de juillet de 14 h à 15 h
FERME tout le mois d'août 2009

RENTREE

Mercredi 2 septembre 2009

COTISATION ANNUELLE

Bibliothèque : 5,50 € pour les adultes
Gratuit pour les - 18 ans

Discothèque : 5,50 € pour tous

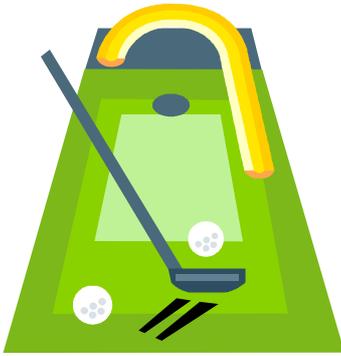


RESTAURATION SCOLAIRE



- Les menus sont consultables sur le site www.chevremont.fr à la rubrique Vie communale > Education et Jeunesse > Cantine et sont affichés :
- en maternelle dans la salle de garderie
- en primaire sur la porte d'entrée.

Les repas doivent être commandés en Mairie 48 h à l'avance et, pour les repas de lundi et mardi, avant le jeudi matin.



LE GOLF'HEURE

A 5 km de Belfort et à 1 Km de l'autoroute A36, dans un cadre naturel, le Golf'heure, le mini-golf de Chèvremont, est inspiré de l'évolution de l'homme et de la technologie.

Venez nombreux partager un bon moment de détente !

OUVERTURE du 1er mai au 30 septembre.

De 14 h à 18 h : les mercredis, samedis et dimanches

- Du 1er mai au 30 juin
- Du 1er au 30 septembre

De 14 h à 19 h : tous les jours sauf le lundi du 1er juillet au 31 août.

Accueil des groupes toute la journée sur réservation.

TARIFS

La partie

- Adultes 2,50 €
- Enfants 1,60 €
- Groupes 1,20 € (gratuit pour les accompagnateurs)
- Familles 8,00 € (3 enfants et plus)

Abonnements (10 parties)

- Adultes 17 €
- Enfants 11 €

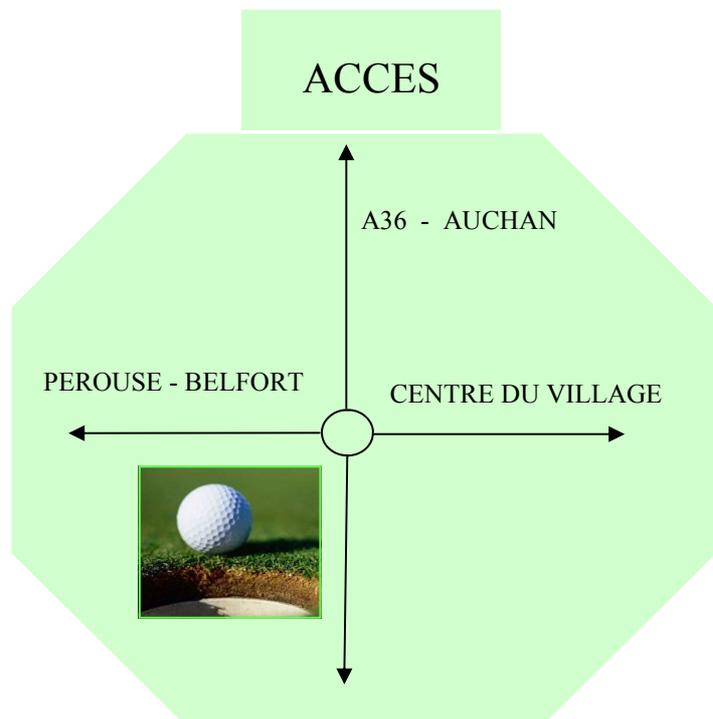


**Fermeture Exceptionnelle
Du 4 au 12 août 2009**

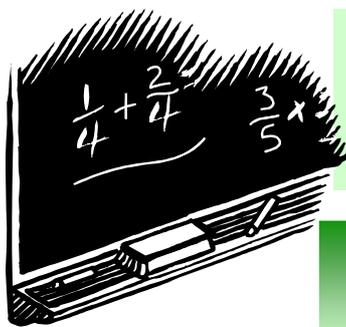


CONTACT

Mr Olivier Willig
commune-chevremont@wanadoo.fr



Avec le soutien du Conseil Général du Territoire de Belfort et de l'Etat (programme FNADT)



ÉCOLE PUBLIQUE

LES MAISONS A L'HONNEUR A L'ÉCOLE MATERNELLE

Tout au long de cette année scolaire, les trois classes de l'école maternelle publique se sont réunies autour d'un projet commun sur le thème de l'habitat.

Les élèves ont ainsi découvert différents types d'habitats au sein du village (ferme, immeuble, maison, commerce, école, église, mairie) mais aussi à travers le monde (igloo, tipi, case africaine, ...) .

Ce projet a été l'occasion pour les enfants de découvrir le monde de l'écrit à travers des contes traditionnels : les maisons des trois petits cochons, la maison en pain d'épices d'Hansel et Gretel, la maison des 3 ours dans Boucle d'or,...



Dans chaque classe, les enfants ont découvert des artistes, des cultures étrangères et ont expérimenté différentes techniques plastiques pour réaliser des productions individuelles ou collectives sur ce thème. Une exposition de tous ces travaux sera mise en place à l'école maternelle les 25 et 26 juin.

Chaque enfant de la classe des grands a créé un album « carnet de village ». En effet, durant l'année, pendant des sorties, les élèves ont observé l'école, la mairie, l'église, l'habitat, les grilles et les barrières le long des rues.



De retour en classe, un dessin, l'élaboration d'un texte, des graphismes, des photos, des réalisations en arts plastiques faisant appel à différentes techniques (gravures sur dépron, craies grasses, encres, tampons, ...) ont abouti à la création d'une page par sujet. La couverture et l'assemblage des pages permettront au final à chaque élève d'avoir un bel album souvenir de cette année scolaire.



Pour terminer l'année scolaire et découvrir un autre type d'habitat, tous les élèves de la maternelle (les petits le 25 mai, les moyens et les grands le 8 juin) se sont rendus à la ferme pédagogique de l'association « Via la ferme » située à Burnhaupt-le-haut où ils ont pu observer et caresser les animaux, admirer des maisons à colombage à travers une balade en calèche, fabriquer des pâtes ou manipuler (couper, laver et carder) la laine de mouton.

Les enseignantes de l'école maternelle tiennent à remercier les parents pour leur aide dans l'encadrement des sorties et leur investissement dans la vie de l'école.

L'équipe enseignante

BABAKA ET LA CRUCHE SACREE

Les enseignants de l'école élémentaire, sous l'impulsion de Madame Sophie Mauvais, ont souhaité cette année présenter un véritable spectacle d'école en réunissant toutes les classes autour d'un mini-opéra intitulé « Babaka ».



Babaka est une petite fille africaine qui a cassé la cruche sacrée de son village et qui part à sa recherche sur les autres continents.

L'Afrique avec Mme Berger et les CM1/CM2

Babaka pleure : le puits est tari, la malédiction est tombée sur le village. Le sorcier lui explique qu'elle doit partir à la recherche d'objets sacrés sur les 4 continents pour faire revenir l'eau au village et lui donne un pagne magique pour voyager.

Les élèves s'initient alors à la danse africaine en présentant « Rumbali » et « Bonbon ».

Puis, ils ont l'occasion de chanter dans une autre langue avec « Ira Congo » et « Tchou-ou Tchou-ou ».

Le projet « Babaka » permet aux enfants de découvrir l'Afrique dans toute sa diversité : ses climats, ses milieux naturels, ses populations, ses cultures.

L'Asie avec Mme Personeni et les CP

Babaka rencontre un ami, Chang, qui va l'accompagner dans ses recherches. Ensemble, ils vont partir à la recherche du trésor fabuleux d'Ali Baba qui leur donnera un diamant, au rythme d'une danse orientale.

L'Europe avec Mme Marchal et Mr Locatelli

En Suisse, Babaka et Chang rencontrent des enfants qui dansent une polka. Un petit garçon les conduira chercher un edelweiss dans le glacier lointain.

L'Amérique avec Mme Maillot et les CP-CE1

Babaka et Chang vont rencontrer un vieil Inca qui leur donnera une cruche sacrée. Il leur parlera de la solidarité dans un discours empreint de poésie et de sagesse. Les deux enfants vont découvrir quelques danses américaines traditionnelles : le twist, le madison, le chihuahua mais aussi la danse des cow boys avec Rednex.

L'Océanie avec Mme Ochem et Mme Aghina

En Océanie, Babaka et Chang vont écouter le chant du pirogier qui les emmènera recueillir quelques gouttes d'eau à la source sacrée. Il est temps pour Chang et Babaka de se séparer et de retourner sur leurs continents.

Ce projet a été travaillé tout au long de l'année scolaire et il a été développé dans différentes disciplines.

Le conte a permis de travailler la lecture, la grammaire et le vocabulaire adapté aux continents visités.

En littérature, les élèves ont pu enrichir leurs connaissances à travers des textes d'autres pays que la France.

En géographie, les élèves ont découvert leur continent, mais aussi les océans, les civilisations du passé comme les Incas. Ils ont découvert des photographies des paysages des cinq continents, ils ont étudié les drapeaux des pays, ils ont appris quelques coutumes. Cette histoire a aussi été l'occasion de parler des droits de l'homme, du travail des enfants, de la protection de la nature et de développer des sentiments comme la solidarité et la tolérance.

En éducation musicale, les élèves ont appris les chants choraux, ils ont réalisé les décors en arts visuels, ils ont fabriqué des colliers, des masques, des chapeaux. Ils ont bien sûr présenté des chorégraphies sur les musiques du monde et quelques élèves ont joué les rôles successifs des personnages.

Ce spectacle a été présenté le vendredi 15 mai à 20h, à la Maison pour Tous de Danjoutin.

Les enseignants de l'école souhaitent souligner l'investissement éducatif de Mr le Maire, Daniel Feurtey, et du conseil municipal de Danjoutin qui ont offert la location de la salle à l'école publique et ont rendu ainsi possible ce projet pédagogique. Ils remercient également la commune de Danjoutin pour son accueil et sa disponibilité envers les enseignants et les élèves des classes.

Enfin, l'équipe enseignante tient à remercier chaleureusement Madame Mauvais, qui, par ses multiples talents, a contribué largement à la réussite de ce spectacle.

Elle remercie également toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette représentation, Mr Pomodoro et Mme Pingenot pour leur contribution matérielle, ainsi que toutes les petites mains des couturières qui ont permis de parer les élèves de costumes chatoyants.

L'équipe enseignante



L'équipe municipale tient à féliciter toutes les personnes qui ont contribué à la conception, l'élaboration et la mise en scène de ce spectacle d'une grande qualité. Elle remercie également chaleureusement leurs homologues Danjoutinois pour leur aide et leur collaboration à ce projet, la Chougalante se révélant trop petite. Enfin, elle adresse un bravo bien mérité aux enfants pour leur participation et leur talent ainsi qu'au personnel de l'école pour son dynamisme.





UNE ANNEE D'EPS AVEC SOPHIE

Sophie Mauvais prépare un brevet d'éducateur sportif.

Dans le cadre de son diplôme, elle a animé cette année les séances d'EPS pour tous les élèves de l'école élémentaire. Au cours du projet pédagogique construit avec les enseignants, elle a proposé aux classes des activités sportives variées et complètes, respectant toutes les compétences des programmes. Sophie a apporté ses compétences techniques aux différentes activités sportives.

Au premier trimestre, les élèves se sont affrontés dans des jeux collectifs, avec pour principal objectif l'apprentissage de la vie sociale pour le cycle II et le respect des règles, aspect plus développé au cycle III. Ce cycle s'est achevé par des rencontres sportives inter-classes. La prise de responsabilité a été développée chez tous à travers les jeux.



Sophie a également développé la pratique de l'ultimate (plus communément appelé frisbee). Les élèves ont appris à lancer et à recevoir l'ultimate, cet apprentissage se terminant par des jeux comme ce-

lui de l'horloge ou des parcours avec des cibles à points.

Avec les frimas de l'hiver, les séances d'EPS ont eu lieu dans la salle de motricité. Sophie a proposé aux élèves divers déplacements dans l'espace pour développer leur expression corporelle. Les élèves devaient adapter leurs gestuelles à des rythmes musicaux, à des sentiments, à des représentations imaginées. Ils devaient être capables de communiquer leurs émotions pour réaliser une chorégraphie finale. Cette chorégraphie a pris toute sa place dans le spectacle « Babaka ».

Avec la nouvelle année, les élèves ont appris à utiliser leurs corps en acceptant le duel avec un camarade pour agir sur lui. Les élèves se sont affrontés sur les tapis à travers divers jeux : il fallait faire la tortue pour protéger son ballon que l'autre essayait de prendre, réussir à décrocher la pince à linge fixée au dos de son adversaire sans se faire prendre la sienne, ou encore essayer de faire sortir son camarade de l'espace du tapis. Ces séances se sont terminées par des tournois de sumo inter-classes : chaque élève a reçu son diplôme et les gagnants de l'épreuve leur titre de champion ou de championne !



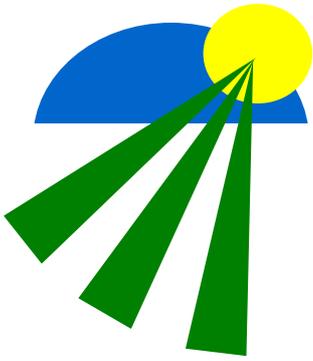
Le printemps a été l'occasion de découvrir la course d'orientation. Les élèves ont appris à se repérer dans un espace familier ou inconnu pour retrouver ou placer des balises. Les équipes se dispersaient dans la cour ou sur le plateau sportif pour gagner leur rallye aux lettres de l'alphabet.



Sophie a également accompagné les élèves aux séances de patinage et de natation, n'hésitant pas à sauter dans le grand bassin pour guider et réconforter les débutants.

Les enseignants de l'école souhaitent exprimer leur sincère reconnaissance envers Sophie. Ils ont apprécié ses compétences et son animation dynamique des séances d'EPS. Sa contribution s'est révélée également enrichissante pour les élèves qui ont pris plaisir à pratiquer des activités plus originales. C'est avec plaisir qu'ils souhaitent pouvoir poursuivre ce partenariat à l'issue du stage pratique de Mme Mauvais.

L'équipe enseignante



LA PROVIDENCE

HORAIRES

Ecole : de 08 h 25 à 11 h 40 et de 13 h 15 à 16 h 15

Collège : de 08 h 15 à 11 h 50 et de 13 h 15 à 16 h 00

L'AIDE PERSONNALISÉE À L'ÉCOLE

Depuis septembre 2008, conformément aux textes officiels, deux heures hebdomadaires doivent être destinées à aider les élèves en difficulté.

L'équipe pédagogique de La Providence a fait le choix de placer ces deux heures le mercredi matin de 9 h 40 à 11 h 40, ceci pour respecter les rythmes biologiques des enfants et ne pas surcharger des journées de classe déjà bien remplies.



Une trentaine d'élèves se retrouvent donc pour des ateliers interclasses, pas forcément avec leurs maîtresses habituelles.

Chaque période, six ateliers sont proposés aux élèves (par petits groupes on peut travailler autrement).

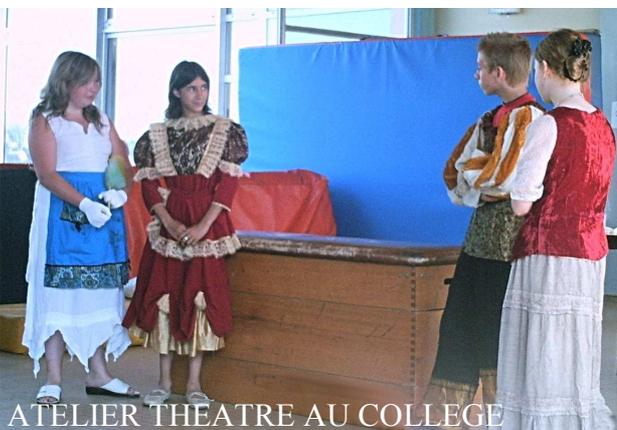
Différents ateliers se sont déroulés depuis le mois de novembre :

- Apprendre à se concentrer (on joue à Piperlet),
- Acquérir des méthodes de travail (comment mémoriser l'orthographe),
- Compter des dizaines et des centaines de bouchons,
- Lire avec d'autres élèves et y prendre du plaisir,
- Apprendre à écrire mieux et plus vite.

L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF AU COLLÈGE

Les cours en collège se terminent à 16h00.

Sur la dernière séquence, sont proposées des heures prises en charges par les professeurs sous trois formes :



- soutien dans une matière (français, math, anglais, ...)
- aide aux devoirs
- clubs artistiques, sportifs ou culturels

Les inscriptions se font par périodes de six ou dix semaines...

Un des objectifs de notre projet d'établissement est « faire progresser l'élève dans son autonomie ».

C'est dans ce sens que nous voulons que la participation aux activités proposées soit définie par l'élève.

Frédérique BOLLE REDDAT

Ecole et collège La Providence - 6 rue de l'église Cidex 404 90 340 CHEVREMONT
03.84.21.03.61 / 603.84.21.21.63 / Courriel : la-providence2@orange.fr



MON VILLAGE

DU PLAISIR ET DES JEUX...



L'Association « Mon Village » a renouvelé l'expérience de l'an passé. Dimanche après-midi 8 mars 2009, c'était le moment de détente par excellence.

Quel plaisir de pouvoir, entre amis, taper les cartes, faire courir ses petits chevaux et, comble de bonheur, pouvoir répondre aux questions pertinentes de Jean-Pierre Foucault.

Eh oui ! On pouvait même jouer à qui veut gagner des millions.

Rassurez-vous, les millions étaient virtuels mais l'acharnement et le savoir étaient bien réels.

Gâteaux et boissons étaient à la disposition des joueurs tout au long de l'après midi.

Quatre heures de jeux, cela passe vite. Mais les bonnes choses ont une fin et à 18 h on se sépare à regret.

Si vous avez raté la date du 8 mars, peut-être serez vous des nôtres l'an prochain ?



MARCHE FAMILIALE

Pour la deuxième année consécutive, l'association « Mon Village » a organisé, le dimanche 26 avril 2009, une marche familiale, sans prétention, mais qui a quand même attiré une centaine de personnes de tous âges.

Soigneusement préparés, deux circuits de 5 km et 10 km entre Chèvremont et Vézelois, permettaient de découvrir des sentiers inconnus. Ces marches n'offraient aucune difficulté et on pouvait apprécier de jolis points de vue.

Les marcheurs ont pu se désaltérer et reprendre des forces aux deux points de contrôle.

Ce fut une journée bien agréable et satisfaisante aussi bien côté randonneurs que côté organisateurs.

Des coupes ont été distribuées :

- au plus jeune : un garçonnet de deux ans
- au plus âgé : 82 ans
- à la plus grande famille
- au plus grand groupe.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures.

Huguette BERNARDIN



ASSEMBLEE GENERALE



L'Association « Mon Village » a tenu son Assemblée Générale le vendredi 13 mars 2009. Tous les responsables ont fait le bilan de leurs activités.

La présidente a remercié tous les membres qui se dévouent tout au long de l'année et a dressé un bilan positif pour les douze mois écoulés.

La secrétaire a énuméré les manifestations qui se sont déroulées depuis l'Assemblée Générale de l'année précédente : (tarot, dons du sang, journée jeux, soirée cabaret, marche familiale, St Nicolas), et a exposé la vie des clubs (art floral, retraite heureuse, couture, informatique).

La trésorière a présenté le bilan financier. La trésorerie étant saine, la commissaire aux comptes s'est déclarée satisfaite.

Deux nouveaux membres sont venus grossir le rang du Conseil d'Administration : Annette Scatassi et Denis Heitz.

L'ASSOCIATION COMPREND

Club Couture : les mardis de 14 h à 18 h avec Annette Scatassi (03 84 21 15 61)

Club Informatique les mardis de 14 h à 15 h 30 avec Denis Heitz (03 84 28 31 69)

La Retraite Heureuse les jeudis de 14 h à 18 h avec Nicole et Serge Sonet (03 84 21 27 23)

Championnat de Tarot un samedi par mois à partir de 20 h 30 avec Lucien Walter (03 84 21 47 28)

Art Floral une fois par mois avec Danielle Langlois (03 84 21 75 43)

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux responsables.

L'élection du bureau a eu lieu le 19 mars 2009.

Il se compose comme suit :

- Présidente : Danièle Langlois
- Secrétaire : Huguette Bernardin
- Secrétaire adjointe : Andrée Fogli
- Trésorière : Nicole Sonet
- Trésorier adjoint : Pierre-Yves Chauveau
- Commissaire aux comptes : Marie-Odile Bogner

Si vous voulez donner un peu de votre temps pour nous aider à animer le village, venez nous rejoindre. Nous vous accueillerons avec grand plaisir !

ON TAPE LES CARTES

L'année de tarot 2008-2009 s'est terminée en beauté.

Monsieur Walter, responsable de la section « Tarot » au sein de l'association « Mon Village » peut être fier de la réussite.

Tout au long de l'année, des parties acharnées se sont déroulées. Mais, ce samedi 2 mai 2009, c'était la dernière journée du championnat.

Dès 18 h30, un repas convivial réunissait soixante dix personnes, puis direction tables de jeux pour disputer la dernière manche : moment intense et riche en émotions. La soirée s'est terminée par une distribution de lots bien mérités, parmi un choix d'objets judicieusement pensés.



Le succès du tarot est tel que la salle s'avère trop petite.. Les cartes c'est : plaisir, bonne humeur, convivialité.

Alors, mordus du tarot, rendez-vous à la rentrée prochaine, le 12 septembre 2009 !

Huguette BERNARDIN



COIN DES INFORMATIENS

LE CLUB INFORMATIQUE

Né à l'automne 2008, le club Informatique est une section de l'association Mon Village.

Animé par Denis Heitz, le club vous propose chaque mardi après-midi de 14 h 00 à 15 h 30, au Centre culturel de Chèvremont, une initiation à l'informatique.

Cette activité s'adresse pour cette deuxième saison 2009 - 2010 essentiellement aux néophytes.

Dans un environnement serein et convivial, l'objectif du club est de permettre aux débutants de s'adapter au monde numérique et d'être capables en quelques mois :

- d'approprier un ordinateur et ses périphériques (imprimante, clé USB, appareil photo, ...)
- de naviguer sur Internet et d'y recueillir de l'information
- d'utiliser le courrier électronique et la messagerie instantanée
- d'utiliser les principaux services en lignes : administrations, banque, vente à distance, loisirs.

Le programme se déroule sur une année d'octobre à juin, hors vacances scolaires.

La capacité d'accueil est d'une quinzaine de personnes.

Plus de renseignements en :

- téléphonant à Denis Heitz 03 84 28 31 69
- sur le site www.chevremont.fr à la rubrique [Vie communale](#) > [Associations](#) > [Association Mon Village](#) > [Club Informatique](#)
- écrivant au club clubinfo.monvillage@gmail.com



L'ATELIER DE RETOUCHE PHOTOGRAPHIQUE

Né en 2003, cet atelier dédié à Gimp, logiciel libre de traitement et de retouche d'image, propose à toute personne souhaitant améliorer la qualité de ses images d'exprimer sa créativité.

Utilisateur débutant, apprenez à enlever les yeux rouges, à éclaircir les photos sombres, à supprimer un détail gênant, à corriger une dominante de couleur, à faire des montages.

Utilisateur avancé, apprenez à corriger le contre-jour, à rendre un regard radieux, à améliorer un teint, à créer des effets spéciaux.

Utilisateur chevronné, apportez votre expérience aux autres membres.

L'atelier fonctionne d'octobre à juin chaque mercredi de 19 h 00 à 21 h 00, hors vacances scolaires.

La capacité d'accueil est d'une dizaine de personnes.

Plus de renseignements en téléphonant à Denis Heitz au 03 84 28 31 69



HISTOIRE REGIONALE

L'ART SOUS TOUTES SES FORMES A CHEVREMONT



MONIQUE SIMONIN, ÉPOUSE DUPONT EST UNE ARTISTE.

Née en 1930, elle pratique le violon dès l'âge de 9 ans.

Son père jouait du violon et sa mère avait décidé que Monique jouerait du même instrument. Elle aimait écouter son père qui était autodidacte dans ce domaine.

Malgré la guerre et ses difficultés, un professeur de violon lui enseignait le solfège et l'instrument.

Pour son mariage, le professeur est venu animer la cérémonie.

Avec son mari qui jouait de l'orgue électronique, ils formaient un duo qui faisait le bonheur de leurs amis.

Depuis le décès de son époux en 1999, elle consacre encore plus de temps à son instrument, afin de mieux lutter contre la solitude et garder le moral.

Elle est inscrite au conservatoire de musique de Belfort.

Monique joue gracieusement, quand on le lui demande (maisons de retraite, repas des anciens du village, etc...) jusqu'à ce que la maladie l'atteigne en 2009.

Les membres de la commission d'informations de Chèvremont souhaitent bon courage et une guérison rapide à Monique Dupont qui les enchante depuis 30 ans.

Roger THEVAUX



L'ART SOUS TOUTES SES FORMES A CHEVREMONT

PASCALE FROSSARD, CHANTEUSE DE JAZZ SOUL, AUTEUR ET INTERPRÈTE.

Pascale Frossard, née dans l'est de la France, vit à Chèvremont depuis une dizaine d'années. Elle a grandi, bercée par les sons de Frank Sinatra, Mike Brant, Earth Wind & Fire, Stevie Wonder, Diana Ross, Marvin Gaye, les comédies musicales et les films noirs américains.

Elle se met à écrire et se passionne entre autres pour les textes de Boris Vian et Claude Nougaro.

Au niveau études, elle entre à l'école d'infirmière.

A l'âge de 20 ans, sa rencontre avec un musicien est un coup



de foudre musical et personnel. Il lui fait découvrir le Jazz Fusion (Miles Davis, Jaco, Dizzy, Al Jarreau, etc).

Elle commence à se déplacer dans les clubs et prend part à différents Jam Sessions où se révèlent ses talents de chanteuse. Partie sur sa lancée, elle trouve quelques Gigs en tant que choriste et écrit en parallèle des textes pour d'autres interprètes. Les années 2000 voient l'affirmation de sa personnalité de chanteuse. Elle écrit ses propres textes et travaille la Music Soul, Funk et Latin en même temps, elle se sensibilise aux Harmonies Jazz.

En octobre 2004, Pascale arrête son travail d'infirmière et se consacre uniquement à sa carrière de chanteuse. Le 25 décembre 2007, elle est victime d'un très grave accident de la route où elle manque de rester paralysée, voire de perdre la vie. C'est grâce à son courage, sa persévérance et son travail qu'elle a pu chanter au bout de trois mois.

SON QUOTIDIEN

Le matin :

- travail technique du chant, recherche d'idées, créativité et enregistrement de ses propres compositions ;
- écriture des textes, Pascale écrit ses paroles elle-même.

L'après-midi :

- création et mise à jour des sites et des blogs sur Internet devenu le moteur de promotion mondial, mailing list et réponse à la messagerie quotidienne des professionnels et des fans ;
- recherche de dates pour concerts et contacts médias : Presse, Radio, Agence, Tourneur, TV ;
- recherche et travail chorégraphique pour la scène et les Vidéo-clips ;
- création de ses tenues de scènes.

Pascale crée elle-même ses tenues de scènes. Elle s'est d'ailleurs exprimée au sein du Club Couture de Chèvremont et tient à remercier sa présidente, Annette Scatassi, pour ses précieux conseils.

LES EVENEMENTS

Concerts : Trajet (suivant distance entre 2h et 4h), Soundcheck (balance avant concert 2h), Concert (entre 1h30 et 4h) et retour.

Séances photo avec photographes, indispensables pour la création de Press book et de graphisme pour la couverture de CD ou affiche (une séance dure 4h, plus voyage et maquillage).

Tournage de Vidéo-clips : 8 h pendant trois jours. Répétitions et collaboration avec réalisateur, cadreur, maquilleur, coiffeur, troupe de danse et comédiens (ce travail peut durer 3 semaines avant les tournages).

Répétitions et résidences avec les musiciens, les techniciens sons , lumières (pour 1 concert certains artistes répètent une semaine).

Enregistrement de CD en studio :

Pour 1 album de 12 titres avec 5 musiciens, il faut compter 8 h d'enregistrement pour 3 titres pour la section rythmique avec la chanteuse en témoin et après s'être installé et avoir réglé les micros et les sons (1 Jour – 8h)... Pour 12 titres il faut une semaine donc 40h d'enregistrement pour la section rythmique (4 musiciens). Après il faut enregistrer les voix plus les backing vocals : encore une semaine d'enregistrement pour la chanteuse toute seule. Pour finir il faut mixer le CD : c'est 1 jour par titre, 12 jours donc 96 h de mixage avec la présence de l'artiste (3 semaines et demie pour enregistrer un CD 12 titres)

Ce descriptif permet de voir l'intensité et la masse de travail qu'il faut fournir pour avancer dans ce métier.



Quelques événements

2006 : sortie du CD Clique & Clac ; sortie du clip vidéo What did tourné en partie à Chèvremont

2007 : sortie du Single Song for Misty ; tournée en France ; enregistrement d'un CD avec Poppa E de Black Owl Music à Miami ; tournage des clips Chemin Destin, Autumn Leaves, Chicken et Angel Eyes

2008 : Tournée en France ; enregistrement du CD Juste jouer

2009 : sortie du CD Juste jouer

Le groupe

Lead Vocal : Pascale Frossard

Acoustic et Electric Guitar : Georges Guy

Acoustic et Electric Bass : Christophe Nitard

Drums : Gerome Geney

Il est difficile en deux pages d'évoquer la carrière de Pascale Frossard. Découvrez-la sur son site www.pascalefrossard.com et sur www.myspace.com/pascalefrossard (203 000 visites, 61 000 amis)

Denis HEITZ



CŒUR ET RACINES

RETROUVAILLES

Il a suffi un jour d'une petite phrase d'Alain « il faut faire des retrouvailles, j'y tiens » pour qu'il y ait « branle bas de combat » au sein de notre association. Les questions fusaient... Comment va-on faire pour retrouver tout le monde ? Qui allons-nous contacter ? De quelle date à quelle date ? etc... Après discussions, nous avons décidé de rechercher les copains copines entre 55 et 65



Conschits Chevremont classe 1947

ans. Le téléphone, internet, et ceux avec qui nous n'avions pas perdu tout contact, ont fait que, quelques mois plus tard, nous avons retrouvé une soixantaine de personnes.

Que d'émotions en ce jour du 15 mars, lorsque midi sonnait devant la porte de la Chougalante, nous avons vu arriver les copains d'enfance que nous n'avions pas revu depuis 40 ans. Ils venaient de partout : Marseille, Mougins, la Normandie, Amiens, Strasbourg, Colmar, les Vosges, la Bourgogne... Les regards se scrutaient et s'illuminaient car oui on se reconnaissait. Emotion de tous et de toutes de retrouver leur maître et maîtresse, Monsieur et Madame BERNARDIN que nous remercions aujourd'hui d'avoir été présents avec photos et souvenirs.

Ce fut une belle journée. Vers 13 heures, nous avons fini par nous mettre à table pour l'apéritif et vint le moment de déguster une bonne choucroute concoctée par Gérard Berger avec l'aide de Patricia Arisi son épouse. Au moment du dessert, avec mes amis les Chand'elnans,

nous avons donné l'aubade avec des chansons comme "Debout les gars réveillez vous, Qu'il fait bon vivre quand on revient chez soi, Les retrouvailles, etc. ». Puis, Cœur et Racines proposa une tombola : 114 enveloppes, toutes gagnantes, toutes vendues (les lots étaient en grande partie des articles fabriqués par nous-mêmes).

Trop éphémère ce moment bien sûr ! Il était déjà temps de se quitter pour certains. Pour d'autres (en majorité) la soirée s'est prolongée autour d'un bon potage et nous avons encore refait le monde.

Avant de se quitter nous nous sommes promis de nous revoir, pas dans 10 ans, pas dans 5 ans, mais en 2010.



Je tiens à remercier particulièrement aujourd'hui Gérard et Patricia BERGER, d'avoir répondu à ma demande et de nous avoir fait une excellente choucroute. Merci à vous l'équipe de Cœur et Racines, sous la direction de Ginette, pour votre implication car sans vous rien ne se serait fait. Merci à Jean Bouquet pour sa présence et sa choucroute. Merci aussi aux anciens du village, je veux parler d'Etienne Jeannot et de Maurice Pagnard. Le rendez-vous est pris en 2010.

« On ne peut jamais vraiment dire sa gratitude ; on peut seulement être gentil soi-même à un autre moment de la vie » (Anne Morrow Lindbergh)

Odile BURY

Contacts : O. BURY : 03-84-28-01-85 / C. BAUER : 03-84-27-57-79



VIE ÉCONOMIQUE

CES ARTISANS PRES DE CHEZ NOUS

Monsieur Jean LEBIENVENU est sérigraphiste.

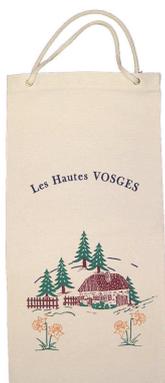
Cet ancien ingénieur a abandonné sa carrière pour passer, à 52 ans, un CAP de Sérigraphie.

En juin 2007, il crée sa société « Coton Art », qu'il installe dans le sous sol de sa maison.



Il fabrique des produits essentiellement en coton (coton de qualité en provenance des Vosges) qu'il découpe, coud et personnalise par impression, par broderie ou transfert à chaud.

Il propose trois grandes familles de produits à des prix très abordables.



Les tabliers avec possibilité de broder le nom du propriétaire

- tabliers professionnels type caviste ,
- chasubles,
- tabliers avec liseré de couleur adultes ou enfants (idéal pour un goûter d'anniversaire).



Les sacs

- de loisir,
- à pain,
- de lavande (pour financer un voyage scolaire),
- de sel, de chocolats, dragées, etc....

Les articles divers

- tee-shirts (possibilité de faire des tee-shirts à l'unité par transfert à chaud pour un anniversaire par exemple)
- torchons (avec impression de dessin d'enfants pour une maternelle),
- tablier protège bouteille,
- serviette en souvenir d'une cérémonie familiale, sets de table,
- ronds de serviettes (qui peuvent être nominatifs)
- fanions...



Vous l'aurez compris, le choix et les possibilités sont multiples. N'hésitez pas à faire appel à lui pour vos cadeaux personnalisés, vos fêtes et ce, à titre professionnel ou privé. Nous lui souhaitons bonne chance et bon succès.

Linda MARCHAL

CONTACT :

COTON ART
(Jean LEBIENVENU)
1 impasse des grands champs
90340 Chèvremont
Tél : 03 84 57 61 12
cotonart@orange.fr



ELAN MUSICAL

L'Ecole de Musique de Chèvremont a innové dès début 2009.

Un grand merci aux professeurs pour leurs initiatives lors de la création de « scènes ouvertes » où les jeunes élèves ont pu faire démonstration de leur talent devant un public ravi. Il y eu également le Master class de batterie africaine, très apprécié, et un stage découverte de Sound Painting : création collective de musique, dans un langage musical universel de signes permettant la réalisation de performances musicales en temps réel.

Quant aux mois de Mai et de Juin, ils ont été, comme tous les ans, riches en manifestations musicales :

- 30 et 31 Mai : participation au FIMU à Belfort.
- 03 Juin : concert du petit orchestre à La Providence de Chèvremont.
- 12 Juin : Grand Gala de fin d'année de l'école de musique de Chèvremont à la maison du peuple de Belfort avec la participation des deux orchestres et du groupe de musiques actuelles.
- 26 Juin : Le traditionnel Barbecue de fin d'année de l'école de musique.



Et prochainement à noter dans nos agendas une nouveauté cette année :

Le Samedi 10 octobre 2009

à 20 heures à la Chougalante de Chèvremont

Notre Association « Elan Musical », organise un repas dansant :



Menu
Apéritif
Choucroute Garnie
Fromage
Dessert et Café



Le prix est de **20 €** par personne et **10 €** pour les enfants de moins de 12 ans.
(Boissons non comprises)

Sur réservation auprès de la Trésorière : Jocelyne Gamba, tél. 03 84 21 03 41
ou du Président : Patrick Vieuxmaire tél. 03 84 29 71 83



ELAN MUSICAL
DE CHEVREMONT
10 Lotissement Autoroutier 90160 Denney
Tel : 03 84 29 71 83
email : patrick.vieuxmaire@orange.fr

Patrick VIEUXMAIRE



AUTRUCHE TENNIS CLUB

Avec 181 licenciés en fin de saison 2007/2008, ATC est le troisième club de tennis du département.

Le regroupement des communes de Pérouse, Chèvremont et Bessoncourt a permis la mise en commun des installations : 5 courts éclairés, 2 terrains de mini-tennis et un club house, ce qui nous procure une très belle surface de jeu extérieure. Il ne manque plus qu'une surface couverte pour permettre la pratique du tennis toute l'année.



Chaque adhérent pratique chez nous le tennis qu'il souhaite :

- tennis loisir entre amis ou en famille,
- tennis compétition en faisant partie de l'une des 6 équipes engagées en championnat (4 hommes et 2 femmes et pour la 1ère fois cette année une équipe vétérans en hiver) ou en participant à des championnats individuels,

Pour favoriser les rencontres, ATC organise chaque année fin Août - début Septembre un tournoi simple interne homologué (hommes-dames) qui regroupe à chaque fois environ 60 personnes et un week-end double enfants ou double mixte.

Pour apprendre, nous proposons une formule mini-tennis « à l'année » (qui se pratique en fonction des conditions météo avec une interruption en hiver). Cette année c'est près d'une vingtaine d'enfants qui sont inscrits. Des stages enfants et adultes sont également organisés aux vacances scolaires ou en mai-juin, en fonction des disponibilités de nos éducateurs.

Pour informer ses adhérents, ATC a créé :

- le Mag'Autruche, magazine d'information interne qui relate tous les 6 mois les événements et manifestations du club.
- un site internet (www.autruche-tc.fr.st) où vous pourrez trouver toutes les informations utiles sur notre club.

Pour rappel

La saison commence le 01/10 et se termine le 30/09 de l'année suivante.

Les inscriptions ont eu lieu début octobre au Club House et se font le reste de l'année auprès du représentant ATC pour Chèvremont :

René Boschung,
20 rue du Stratégique
Tél. 03 84 22 01 09 – 06 10 18 61 23
rene.boschung1@orange.fr

Une permanence a également lieu tous les samedis de 10h à 12h au club house.



Si le tennis vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer !

Christelle FIEVET
Présidente

LES EFFECTIFS

SAISON exceptionnelle par ses effectifs, titrais-je il y a un an dans ce bulletin, **Historique**, même.

Nous atteignons, pour la première fois dans son existence, les trois cents licenciés à l'AS Chèvremont.

Mais voici que l'historique s'est renouvelé : **trois cent quatre licenciés cette année**, répartis ainsi :

- Masculins : 17 vétérans ; 51 seniors ; 34 dix huit ans ; 10 quinze ans (en entente avec l'ASDAM) ; 17 treize ans ; 27 benjamins ; 28 poussins ; 22 débutants
- Féminines : 43 seniors ; 14 seize ans ; 2 treize ans ; 1 poussine ; 2 débutantes
- Dirigeants : 25
- Arbitres : 4
- Educateurs fédéraux : 7



Et l'historique qui se renouvelle, n'est plus historique. Ca devient la normalité. Et cette normalité est de plus en plus difficile à gérer. Le manque de dirigeants, des infrastructures dépassées, un budget de plus en plus élevé et de plus en plus difficile à boucler, font que nous serons obligés de réduire les effectifs. Déjà cette saison, l'équipe senior C, faute de terrain, a joué tous ses matches à l'extérieur. Et un nombre important de dirigeants, usés et fatigués après de nombreuses années de bénévolat, envisage d'arrêter leur fonction. Et sans un apport de sang neuf, des équipes risquent de ne pas être engagées la saison prochaine. Seules les catégories de jeunes ne sont pas concernées par de telles mesures. Un effort important sera fait pour leur encadrement, avec l'apport de quelques joueurs 18 ans intéressés par le rôle d'éducateur.

LES RÉSULTATS

Malheureusement pléthore d'effectif n'est pas synonyme de bons résultats.

La saison fut catastrophique pour l'équipe féminine A qui redescend de nationale 3 en division honneur régionale, entraînant de ce fait la descente de l'équipe B en promotion régionale. Dommage. Espérons que ce sera pour mieux repartir.

Les équipes seniors garçons ont assuré le minimum, soit le maintien, en étant éliminé dès les premiers tours des coupes régionales.

Un satisfecit quand même pour l'équipe 18 ans A qui s'est honorablement comportée dans son championnat de promotion honneur.

Une saison à vite oublier.

LES MANIFESTATIONS

Le loto de printemps connut un franc succès. Comme les autres années, il fit salle comble. Merci à vous, votre présence nombreuse nous réconforte dans notre action. Dommage que quelques « furieux » crurent bon de se chamailler en pleine partie. Inexcusable et insupportable. Peut être, pour la sérénité du jeu, faudra-t-il interdire l'entrée aux moins de 18 ans.

Le vide grenier du lundi de Pâques fut une réussite totale : une centaine d'exposants et plusieurs milliers de personnes tout au long de la journée, sous un soleil magnifique. A renouveler sans faute !

Et pour finir, le traditionnel tournoi de pétanque du 1^{er} mai, qui attira 52 doublettes, dans la moyenne des dernières années. Soleil aidant, une bonne journée pour les amateurs !

Les tournois des 20 et 21 juin s'annoncent sous les meilleurs auspices. 14 équipes vétérans le samedi 20 et 24 équipes poussins et benjamins le dimanche 21 s'étant inscrites. Si le soleil est au rendez vous, le succès est assuré.

LA PROCHAINE SAISON

Elle démarrera comme à l'accoutumée le 16 août par le tournoi de la choucroute et devrait connaître quelques changements de dirigeants. Après le président le 1^{er} janvier, c'est le secrétaire qui annonce son intention d'arrêter le 30 juin. Et personne pour reprendre le flambeau. Avis aux amateurs !



Tournoi de la choucroute le 17 août 2008: notre ami Jean Bouquet dans son discours de clôture

EN CONCLUSION

Une saison qui ne laissera pas de bons souvenirs sportifs et la prochaine qui s'annonce difficile... Mais en 65 ans d'existence le club en a vu d'autres. Et puis, après deux mois de vacances, tout repartira pour le mieux.

Les Choucroutiers vous souhaitent à toutes et à tous de bonnes vacances.

A NOTER

La reprise des entraînements se fera pour l'école de foot le premier mercredi de septembre.

Je rappelle qu'il faut avoir 6 ans pour être titulaire d'une licence. Tous les renseignements vous seront donnés sur place le jour de la reprise.

Pour les autres catégories de jeunes et les séniors, ou pour tout autre renseignement, contactez le président :

Roger Jeancler au 03-84-22-10-39.

Bernard GROSSET



PLEINE FORME

Vendredi 12 juin s'est déroulée l'Assemblée Générale de « Pleine Forme » au Restaurant « les Sapins » à Pérouse.

Cette soirée conviviale a permis à la Présidente, au bureau et aux membres de l'association de vérifier que la santé de l'association est conforme au nom que celle-ci s'est donné. Et c'est globalement le cas. En effet, avec 114 membres, l'effectif s'est stabilisé à un niveau suffisant pour permettre d'assurer les activités sans augmentation des cotisations. Pas de modification non plus en ce qui concerne les horaires des cours et l'encadrement qui sera toujours assuré par Isabelle Vilminot.

L'association, grâce à la subvention du FDAAL, a remplacé la moitié des tapis de gym, la seconde moitié sera renouvelée à la rentrée.

En ce qui concerne la communication, il a été décidé de privilégier, pour les habitants de Chèvremont, le bulletin ainsi que le site Internet de la mairie. Pour les autres communes, quelques personnes se sont déclarées volontaires pour diffuser les informations de rentrée.

Le week-end à La Bresse a connu un succès mitigé (25 participants quand même). Il semble, compte tenu de cette expérience, préférable de limiter l'hébergement à une nuit. Dans cette perspective, la possibilité de réaliser un week-end au chalet du Treh (ski au Markstein ou marche ou raquettes) cet hiver a été adoptée.

Après l'AG, la soirée s'est poursuivie autour du repas au cours duquel la vingtaine de présents a pu échanger à loisir.

Jean-Paul MOUTARLIER

Contact : Sandra Besançon : 03 84 23 85 06

HORAIRES

(reprise des cours le 7 septembre 2009)

<u>Lundi</u>	18 h 15 - 19 h 15	GYM
	19 h 15 - 20 h 15	STEP
<u>Mercredi</u>	18 h 15 - 19 h 15	STEP débutant
	19 h 15 - 20 h 15	GYM
<u>Vendredi</u>	9 h - 10 h	GYM

UNE ROSE UN ESPOIR



Souvenez-vous, les 25 et 26 avril, ils ont tous laissé leur moto sur le bord du trottoir pour venir vous vendre la rose de l'espoir. Lors de ce week-

end, ils sont passés dans 12 communes du territoire de Belfort.

Concernant Chèvremont, vous avez du entendre les klaxons et les vrombissements des motos dans la matinée du 25 avril annonçant leur passage.

Les dons récoltés ont été à la hauteur de l'accueil que vous leur avez réservé. Signalons aussi la qualité des roses qui vous étaient proposées.

Peut-être avez-vous reconnu Denis Spenlihauser, Chèvremontois et président de « Une rose, Un espoir ».



Le bilan de cette opération est positif. Au total, l'association a remis un chèque de 8 000 € à la Ligue contre le cancer. Rappelons que les fonds récoltés serviront à financer partiellement la mise à jour d'un mammotome appartenant au Centre Hospitalier de Belfort Montbéliard.

Denis vous donne à nouveau rendez-vous l'année prochaine pour la même opération avec certainement encore plus de villages.

Didier FRICKER

MOT DE L'OPPOSITION

Les travaux de contournement des écoles débutent juillet prochain.

Cette modification permettra de fluidifier le cheminement des véhicules pour les parents qui amènent leurs enfants aux écoles publique et privée ainsi qu'à la nouvelle crèche.

En tant que membres de l'opposition, nous réagissons de manière très positive en observant que l'équipe sortante tient compte de certaines lignes de nos projets de campagne.

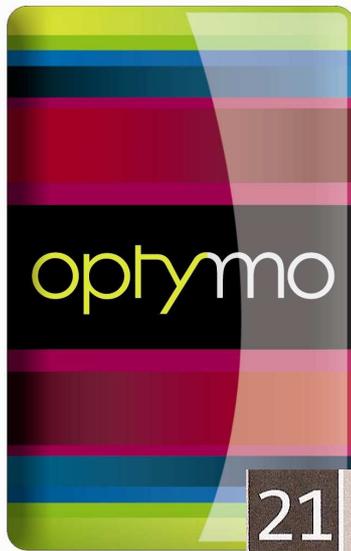
D'autres sujets devront être abordés : nous pensons à la sécurité routière dans le village, l'éclairage public à optimiser, etc.

Il faudra aussi, au cours de ce mandat, trouver deux points de rencontres pour les jeunes de notre village en leur proposant un lieu sécurisé, mais suffisamment distant pour éviter toutes forme de trouble avec les habitants.

Un second point destiné aux nombreuses gardiennes agréées de notre village devrait aussi être réalisé. Un point jeux pour les enfants pourra être mis en place afin d'agrémenter ce lieu.

Respectueuses salutations.

Michel POMODORO



VIE PRATIQUE

HORAIRES DE BUS

La ligne régulière n°21 du Réseau Optymo relie Chèvremont à Belfort.



Du lundi au samedi

De Belfort → vers Vézelais

Belfort Préfecture	7:45	8:50	9:50	11:20	12:20	14:10	15:10	16:10	17:20	18:25	19:25
Belfort Quai Vauban	7:46	8:51	9:51	11:21	12:21	14:11	15:11	16:11	17:21	18:26	19:26
Belfort Miotte	7:48	8:53	9:53	11:23	12:23	14:13	15:13	16:13	17:23	18:28	19:28
Belfort Collège Vauban	7:51	8:56	9:56	11:26	12:26	14:16	15:16	16:16	17:26	18:31	19:31
Perouse Cerisiers	7:55	9:00	10:00	11:30	12:30	14:20	15:20	16:20	17:30	18:35	19:35
Perouse Lilas	7:56	9:01	10:01	11:31	12:31	14:21	15:21	16:21	17:31	18:36	19:36
Bessoncourt Centre Cial	7:59	9:04	10:04	11:34	12:34	14:24	15:24	16:24	17:34	18:39	19:39
Bessoncourt Lys	8:01	9:06	10:06	11:36	12:36	14:26	15:26	16:26	17:36	18:41	19:41
Bessoncourt	8:02	9:07	10:07	11:37	12:37	14:27	15:27	16:27	17:37	18:42	19:42
Bessoncourt Pensées	8:02	9:07	10:07	11:37	12:38	14:27	15:27	16:27	17:37	18:42	19:42
Bessoncourt Primevères	8:03	9:08	10:08	11:38	12:39	14:28	15:28	16:28	17:38	18:43	19:43
Chèvremont Champs					12:43						
Chèvremont Galants	8:05	9:10	10:10	11:40	12:44	14:30	15:30	16:30	17:40	18:45	19:45
Chèvremont	8:06	9:11	10:11	11:41	12:46	14:31	15:31	16:31	17:41	18:46	19:46
Chèvremont Floriales	8:07	9:12	10:12	11:42	12:47	14:32	15:32	16:32	17:42	18:47	19:47
Chèvremont Clavière	8:09	9:14	10:14	11:44	12:49	14:34	15:34	16:34	17:44	18:49	19:49
Vézelais Praille	8:11	9:16	10:16	11:46	12:51	14:36	15:36	16:36	17:46	18:51	19:51
Vézelais	8:12	9:17	10:17	11:47	12:52	14:37	15:37	16:37	17:47	18:52	19:52
Vézelais Rte de Novillard	8:12	9:17	10:17	11:47	12:52	14:37	15:37	16:37	17:47	18:52	19:52
Vézelais Rue de Brebotte	8:14	9:19	10:19	11:49	12:54	14:39	15:39	16:39	17:49	18:54	19:54

Du lundi au samedi

De Vézelais → vers Belfort

Vézelais Rue de Brebotte	7:11	8:16	9:21	10:21	11:51	13:16	14:41	15:41	16:51	17:51	18:56
Vézelais Rte de Novillard	7:12	8:17	9:22	10:22	11:52	13:17	14:42	15:42	16:52	17:52	18:57
Vézelais	7:13	8:18	9:23	10:23	11:53	13:18	14:43	15:43	16:53	17:53	18:58
Vézelais Praille	7:13	8:18	9:23	10:23	11:53	13:18	14:43	15:43	16:53	17:53	18:58
Chèvremont Clavière	7:15	8:20	9:25	10:25	11:55	13:20	14:45	15:45	16:55	17:55	19:00
Chèvremont Floriales	7:17	8:22	9:27	10:27	11:57	13:22	14:47	15:47	16:57	17:57	19:02
Chèvremont	7:17	8:22	9:27	10:27	11:57	13:22	14:47	15:47	16:57	17:57	19:02
Chèvremont Galants	7:18	8:23	9:28	10:28	11:58	13:23	14:48	15:48	16:58	17:58	19:03
Chèvremont Champs					13:25						
Bessoncourt Primevères	7:21	8:26	9:31	10:31	12:01	13:29	14:51	15:51	17:01	18:01	19:06
Bessoncourt Pensées	7:22	8:27	9:32	10:32	12:02	13:31	14:52	15:52	17:02	18:02	19:07
Bessoncourt	7:23	8:28	9:33	10:33	12:03	13:33	14:53	15:53	17:03	18:03	19:08
Bessoncourt Lys	7:23	8:28	9:33	10:33	12:03	13:33	14:53	15:53	17:03	18:03	19:08
Bessoncourt Centre Cial	7:24	8:29	9:34	10:34	12:04	13:34	14:54	15:54	17:04	18:04	19:09
Perouse Lilas	7:27	8:32	9:37	10:37	12:07	13:37	14:57	15:57	17:07	18:07	19:12
Perouse Cerisiers	7:27	8:32	9:37	10:37	12:07	13:37	14:57	15:57	17:07	18:07	19:12
Belfort Collège Vauban	7:31	8:36	9:41	10:41	12:11	13:41	15:01	16:01	17:11	18:11	19:16
Belfort Miotte	7:35	8:40	9:45	10:45	12:15	13:45	15:05	16:05	17:15	18:15	19:20
Belfort Quai Vauban	7:38	8:43	9:48	10:48	12:18	13:48	15:08	16:08	17:18	18:18	19:23
Belfort Préfecture	7:40	8:45	9:50	10:50	12:20	13:50	15:10	16:10	17:20	18:20	19:25

Pour les personnes ne souhaitant pas bénéficier du Pass Optymo ou étant de passage dans le Territoire, des tickets de bus sont disponibles à l'Espace Optymo ou dans les Relais Optymo : Tickets Jour, Hebdo ou 10 voyages, selon vos besoins.

Rendez-vous au relais le plus proche de chez vous : L'Allumette Bleue. Attention, les tickets ne sont pas valables sur les transports scolaires, transports à la demande et personnes à mobilité réduite.



C'est si simple de faire un geste pour le développement durable...



Le Pass Optymo c'est :

- 0.80 € le trajet
- coût mensuel plafonné : 31 € en tarif normal ou 9 € en tarif réduit
- facture mensuelle avec détail des trajets effectués
- règlement par paiement simplifié (RIB), ou en espèces à l'Espace Optymo
- Valable sur toutes les lignes Optymo

Pour demander le Pass Optymo :

 **N° Vert 0 800 304 863**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.optymo.fr

Optymo, le meilleur moyen de joindre les deux bouts



HORAIRES DE TRAINS



La SNCF propose des Trains Express Régionaux , au départ de la Gare de CHEVREMONT ou de BELFORT, accessibles à tous.

Nous sommes au début de longs travaux qui vont perturber la ligne ferroviaire Mulhouse - Belfort tout au long de l'année 2009.

Les travaux concernent :

- la suppression du passage à niveau de Brunstatt,
- un entretien de la ligne,
- le raccordement de la ligne TGV Rhin Rhône au 2ème semestre.

De ce fait, des trains seront supprimés et des horaires modifiés. Pour vous renseigner vous pouvez consulter :

- le service de renseignements de la SNCF ou leur site internet www.voyages-sncf.fr
- la mairie ou sur notre site internet www.chevremont.fr rubrique [Vie pratique](#) > [Services utiles](#)
- les panneaux d'affichage à la gare de Chèvremont.

LE COIN DE LA REDACTION

LA COUVERTURE EST REALISEE A PARTIR D'UNE PHOTO D'ORCHIDEE PRISE PAR SERGE SCATASSI SUR LA PELOUSE A ORCHIDEES DE CHEVREMONT.

AUTEURS



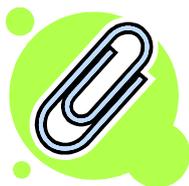
Commission du Bulletin

Pierre LAB
Linda MARCHAL
Edith PACAUD
Huguette BERNARDIN
Denis HEITZ
Jean Paul MOUTARLIER
Serge SCATASSI
Roger THEVAUX

Elus et Bénévoles

Association des Parents d'élèves
Frédérique BOLLE-REDAT
Odile BURY
Marie-Paule CANAL
Enseignantes de l'école publique
Corinne EXBRAYAT
Christelle FIEVET
Didier FRICKER
Bernard GROSSET
Alain LEBAIL
Michel POMODORO
Patrick VIEUXMAIRE

POUR NOUS CONTACTER



Mairie 03-84-21-08-56
Linda MARCHAL 03-84-29-92-48
Edith PACAUD 03-84-21-78-06
Courriel : mairie@chevremont.fr

PHOTOS

Archives communales de Chèvremont
Archives départementales de Belfort
J-C BAVEREL
Odile BURY
Bernard DEHLINGER
Monique DUPONT
Corinne EXBRAYAT
Christelle FIEVET
Céline FLOTAT
Marcelle GEHENDEZ
Bernard GROSSET
Denis HEITZ
Pierre LAB
Alain LEBAIL
Jean LEBIENVENU
Linda MARCHAL
Christophe METZGER
MIKE
Edith PACAUD
Serge SCATASSI
SMTC



CONCEPTION, REALISATION ET MISE EN PAGE

Linda MARCHAL

IMPRESSION ET RELIURE

Imprimerie SCHRAAG
90400 TREVENANS



ex.a.ct. Chiffres & Conseils
expertise comptable - audits - commissariat aux comptes

Cabinet Eric ZURCHER

40 Rue des Magnolias 90160 BESSONCOURT

Tél : 03 84 29 97 97

Fax : 03 84 29 90 12

E-mail : exact.zurcher@orange.fr



Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables
Région Bourgogne - Franche-Comté

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Besançon



Ouverture

Du mardi au vendredi de
6 h à 13 h et de

15 h 30 à 19 h

Samedi : de 6 h à 13 h

Dimanche : de 6 h à 12 h



30 Rue des Magnolias à BESSONCOURT

Tél : 03-84-29-81-28

Elec 90

à votre service depuis 1967

Electricité
Chauffage toutes énergies
Ventilation
Climatisation
Sanitaire

Rue du Pâquis 90400 SEVENANS

Tél : 03 84 56 00 11 - Fax : 03 84 56 14 78 - elec90@wanadoo.fr



Gaëc PANCHER Frères

Route de Fontenelle
CHEVREMONT

Tél : 03-84-21-24-95

Fleurs, Légumes, Vente détail et gros
Ouvert toute l'année sur l'exploitation
Présent sur les marchés Vosges et Fréry



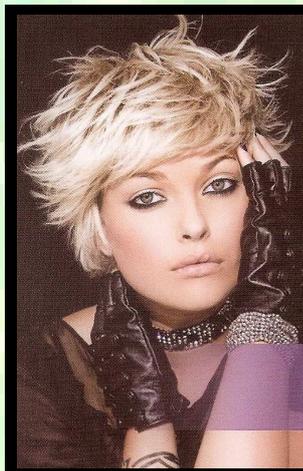
Coton Art

1 Impasse des
Grands Champs
90340 Chèvremont
Tél : 03 84 21 24 95
cotonart@orange.fr



**Démarquez
vous
en offrant
Un cadeau
original !**

Articles personnalisés-Couture-Sérigraphie-Transferts
sur tee-shirts, tabliers, serviettes, sacs à pain, à dragées, parfumés...



Cassiopée

Coiffeur Visagiste

Tél : 03-84-90-28-61

Rue de Pérouse 90340 CHEVREMONT



BOUCHERIE - TRAITEUR

Fabien BOISSON

Réceptions - Buffets
Noces et Banquets
Livraisons à domicile

90340 CHEVREMONT Tél : 03-84-28-14-51



SARL DE STEFANO

Vente et Pose de carrelage,
faïence
Chape fluide autolissante
Sols souples

6 Bis Quai Keller 90000 BELFORT

Tél : 03 84 28 57 10

Fax : 03 84 28 46 54

Email :

sarldestefano@wanadoo.fr



ALESTI BAR



3 Rue de Vézelois
90340 CHEVREMONT

Tél : 03-84-22-66-57
06-66-73-82-59

Ouvert 7/7 jours
de 7 h 30 le matin
à 23 h.
Petite Restauration

BOULANGERIE PATISSERIE

Jean Pierre BEGUÉ

1 rue de Fontenelle
90340 CHEVREMONT

Tél : 03-84-21-48-43



L'ALLUMETTE BLEUE

TABAC - PRESSE - CADEAUX

2 Rue de Pérouse 90340 CHEVREMONT
Tél. : 03-84-21-62-13



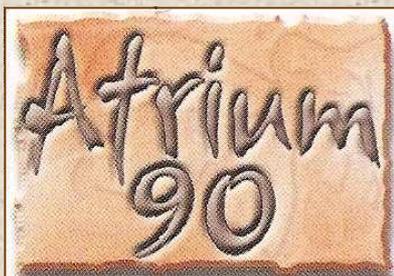
BAR



LE LAGON BLEU

MACONNERIE GENERALE

Jean-François GARNIER



9 Rue de Rechotte 90140 AUTRECHENE

Tél : 03 84 23 44 87



Christian CAUSERET
Artisan Peintre

Peinture Intérieure - Extérieure
Ravalement Façade - Sablage



9, Rue d'Autrage 90140 AUTRECHENE
Tél. : 06 83 16 86 98 - 03 84 23 40 43

